

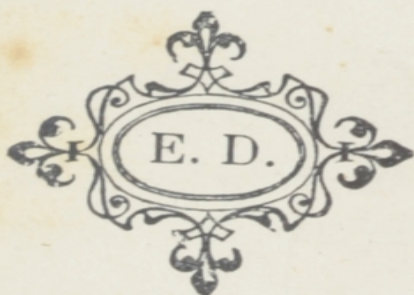
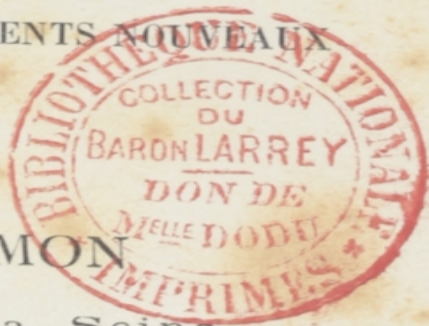
LA
MALADIE DE L'EMPEREUR

AVEC DES PIÈCES ET DES DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR

M. ALFRED DARIMON

Ancien Député de la Seine

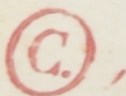


PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

—
1886



Baron Larrey

LIBRAIRIE DE E. DENTU, ÉDITEUR

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

- A travers une révolution** (1847-1855). — Un volume grand in-18 jésus. Prix. . . . 3 fr. 50
- Histoire de douze ans** (1857-1869). — *Notes et souvenirs.* — Un volume grand in-18 jésus. Prix 3 fr. 50
- Histoire d'un parti.** — *Les Cinq sous l'empire* (1857-1860). — Un volume grand in-18 jésus. Prix 3 fr. 50
- L'Opposition libérale sous l'Empire.** — Un volume grand in-18 jésus. Prix. 3 fr. 50

EN PRÉPARATION

Précis du règne de Napoléon III.

LA
MALADIE DE L'EMPEREUR

AVEC DES PIÈCES ET DES DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR

M. ALFRED DARIMON

Ancien Député de la Seine



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

—
1886

PREFACE

J'ai réuni, dans ce volume, les articles que j'ai publiés sur la maladie de l'Empereur Napoléon III. Je donne, sous forme d'appendices, des extraits de mes carnets de notes journalières, destinés à éclairer certains points de cet épisode de notre histoire contemporaine. J'ai ajouté des pièces justificatives qui forment le complément naturel de mon travail.

La publication de ces recherches a produit une profonde émotion dans le public. C'était la première fois qu'on mettait en pleine lumière un ensemble de faits sur lesquels on s'était plu jusqu'ici à répandre une obscurité complaisante.

Bien des questions ont été soulevées à ce propos. Mais la principale a été celle-ci :

Comment se fait-il qu'au moment où allait s'engager une guerre terrible, le secret ait été gardé, en quelque sorte systématiquement, sur l'état de santé de Napoléon III ?

D'après les faits et les documents que je place sous les yeux du lecteur, une dizaine de personnes au moins savaient que l'Empereur était dans l'impossibilité absolue de faire campagne. C'était un devoir patriotique pour elles de révéler la situation à tous ceux qui avaient un intérêt immédiat à la connaître.

Toutes se sont renfermées dans le silence, même celles qui avaient reçu pour mission de parler.

Les médecins qui ont pris part à la consultation du 1^{er} juillet 1870 étaient-ils admis à invoquer le secret professionnel pour se disculper du mutisme dans lequel ils se sont renfermés ?

J'ai entendu soulever à cet égard bien des doutes.

On conçoit qu'un médecin se renferme dans le secret professionnel quand il s'agit de l'intérêt d'un particulier ou d'une famille, lorsque certaines révélations jetées en pâture à la curiosité publique peuvent porter le trouble dans la vie privée et atteindre l'honneur et la considération d'un homme.

Mais quand c'est l'intérêt de l'État qui est en jeu, on ne voit pas bien en quoi le secret professionnel peut servir d'excuse à un silence qui met en péril l'existence de la patrie.

Il y a des cas où une opération chirurgicale devient une véritable affaire d'État.

Ce n'est point là de la politique pathologique, c'est la pure expression d'un fait de sens commun.

Ce n'est pas seulement à l'Impératrice que la consultation du 1^{er} juillet aurait dû être communiquée ; on aurait dû appeler à délibérer, sur ses conclusions, le conseil des ministres et le conseil privé.

On aurait ainsi constaté l'impossibilité de confier le commandement de l'armée au Chef de l'État, et sans aucun doute les résolutions qui ont été prises et qui nous ont conduits à la défaite et au désastre auraient subi des modifications profondes. Peut-être la guerre elle-même eût-elle été définitivement écartée.

L'histoire sera sévère pour ces praticiens qui, d'un mot, pouvaient conjurer le danger, et qui, pour ne pas avoir à prononcer le mot sauveur, ont trouvé plus simple de se renfermer dans le privilège professionnel que la loi leur confère.

LA MALADIE DE L'EMPEREUR

L'état de santé de l'empereur Napoléon III a pesé d'un poids très lourd sur les événements qui ont marqué pendant les dernières années du règne. On a eu là une démonstration éclatante de cette grande vérité, si éloquemment formulée par Pascal : A quoi tient le sort des peuples ? A un petit grain de sable qui se met dans la vessie.

C'est, en effet, le calcul qui s'était formé dans la vessie de l'Empereur, qui a été, dans la plupart des cas, la raison déterminante des actes accomplis et des résolutions prises. C'est, on outre, le secret gardé sur cette affection grave, dénoncée par toutes nos sommités médicales, qui a été la cause principale de la défaite et de la chute.

Le 1^{er} juillet 1870, Napoléon III se trouvant plus souffrant que d'habitude, une grande consultation eut lieu aux Tuileries. Les médecins consultants étaient : MM. Nélaton, Ricord, Fauvel, G. Sée et Corvisart.

A la suite de la délibération qui eut lieu entre ces éminents docteurs, M. G. Sée fut chargé de la rédaction de la consultation ; M. Conneau fut invité à la faire signer par tous les médecins consultants et à la communiquer ensuite à l'Impératrice.

Comment et pourquoi M. Conneau ne remplit-il pas la mission dont il était chargé ? C'est ce que nous rechercherons tout à l'heure. En ce moment, la seule chose que nous voulons constater, c'est que la consultation rédigée par M. G. Sée n'a pas seulement une haute valeur scientifique ; mais que c'est aussi un document historique d'une importance capitale. Il suffit de suivre les faits qu'il relate et les constatations médicales qu'il renferme, pour établir un parallélisme rigoureux entre le déclin de la santé de l'Empereur et les affaissements de sa politique.

Napoléon III était essentiellement anémique. Cet état général était dû à plusieurs causes : parmi les principales, il faut ranger les six années de captivité qu'il avait passées au château de Ham dans des conditions d'aération complètement insuffisantes, et sous le coup de graves préoccupations morales. Ajoutez à cela un flux hémorroïdal considérable qui avait persisté pendant plusieurs années.

Quand l'Empereur était souffrant et qu'il était impossible de dissimuler sa position au public, on répandait généralement le bruit qu'il était affligé de douleurs rhumatismales, ou bien on mettait en avant des accidents goutteux. Or, des observations faites par les médecins, il résulte que, si Napoléon III a éprouvé parfois des douleurs aux cuisses et aux articulations des pieds, ces douleurs n'ont jamais eu un caractère rhumatique ou goutteux. C'étaient des affections superficielles qui se manifestaient surtout sous l'influence du froid. Elles dataient de plus de vingt ans. Elles n'avaient jamais amené de rhumatisme articulaire.

En 1865, les symptômes avaient changé de nature. L'anémie subsistait ; mais on remarquait une certaine altération des voies urinaires. L'auguste malade était sujet à des hématuries, ce qui indiquait un commencement de lésion de la vessie. Néanmoins, comme aucun accident grave n'était signalé, on ne jugea pas nécessaire de se livrer à une exploration de l'organe affecté ; on se borna à ordonner quelques précautions ayant un caractère plus hygiénique que médical.

C'est l'état de santé de Napoléon III qui a été, en 1865, le motif déterminant de la longue excursion qu'il fit en Algérie. Une brochure, qui fut tirée à un petit nombre d'exemplaires et distribuée aux hauts fonctionnaires et à certaines personnalités politiques, donna une sorte de raison d'être à cette promenade du souverain à travers nos possessions africaines. En réalité, la politique ne fut pour rien dans ce voyage ; on voulait seulement soumettre pendant quelques mois l'Empereur aux influences d'un ciel plus clément et d'un climat plus chaud.

Avant de partir pour l'Algérie, l'Empereur consentit à deux actes qui agrandirent singulièrement la place que l'Impératrice occupait dans l'État ; il fit son testament et il confia à l'Impératrice la régence pendant tout le temps que devait durer son absence.

Ces deux actes ont entre eux une connexité qui n'a pas encore été signalée. Il suffisait cependant d'un examen superficiel du testament de

Napoléon III, pour voir qu'ils ont été dictés sous le coup d'une seule et unique préoccupation, celle d'assurer à l'Impératrice la prépondérance, dans le cas où une catastrophe serait survenue.

Rien n'obligeait l'Empereur à constituer une Régence : en allant en Algérie, il ne quittait pas le sol français ; la distance qui sépare la France de sa colonie africaine n'est pas tellement grande que le chef de l'Etat ne pût continuer à suivre les affaires ; il suffisait, pour le tenir au courant et pour avoir sa signature, d'un simple service d'avisos faisant la navette entre Marseille et Alger. Cette abdication momentanée du pouvoir entre les mains de l'Impératrice avait eu surtout pour objet de mettre en relief la mère du Prince Impérial et de montrer qu'elle saurait, à un moment donné, tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement.

Le testament de Napoléon III porte la date du 24 avril 1865 ; il a donc été écrit à la veille du départ pour l'Algérie. Les premières phrases révèlent la pensée qui l'a inspiré :

« Je recommande mon fils aux grands corps de l'Etat, au peuple et à l'armée. L'impératrice Eugénie a toutes les qualités nécessaires pour bien conduire la Régence. »

Cette Régence de 1865 a contribué à accroître l'importance politique de l'Impératrice. Jusque-là, elle s'était contentée de remplir son rôle de jolie femme, et l'on sait avec quel succès éclatant elle s'était tirée de cette tâche difficile et délicate ; à partir de ce moment, elle aspira à devenir la souveraine⁽¹⁾.

Il était bien difficile désormais de refuser à l'Impératrice, sinon l'entrée dans les conseils, du moins la connaissance des affaires de l'État, après qu'on lui en avait confié pendant des mois la direction presque absolue. Les ministres prirent l'habitude d'aller chez elle et de la mettre au courant des questions pendantes. C'était de leur part un simple acte de déférence ; mais elle faisait son profit des confidences et bien souvent l'Empereur eut à lutter contre les préjugés et contre les partis pris que ces confidences faisaient naître dans l'esprit de sa compagne.

Pendant sa régence, l'Impératrice avait suivi une politique de conciliation qui avait porté ses fruits. Elle avait réussi à rapprocher du gouvernement impérial des hommes qui s'étaient toujours tenus à l'écart. C'est ainsi qu'elle avait fini par intéresser à la cause de l'Empire Émile Ollivier, qui a

toujours gardé, malgré les apparences, une complète réserve. C'était là une conduite véritablement intelligente. Les personnages que l'Impératrice avait ainsi gagnés tombaient naturellement sous son influence immédiate. Elle s'était formé de cette façon une clientèle importante qui lui constituait dans le gouvernement une sorte de lieutenance honoraire de l'Empire.

II

L'année 1866 a été l'année climatérique de l'Empire. Il s'agissait pour Napoléon III de savoir quel parti il prendrait dans la lutte qui mettait aux prises l'Autriche et la Prusse. La France ne pouvait rester indifférente : sa politique traditionnelle lui commandait de ne pas laisser l'équilibre européen se déplacer au profit de la Prusse. Entre une grande Allemagne et une Italie unifiée, la France est prise entre les deux mâchoires d'un étau ; elle est paralysée dans tous ses mouvements.

A ce moment critique de son histoire, la France aurait eu besoin d'un homme à l'esprit résolu et d'une fermeté à toute épreuve. Malheureusement, l'affection dont l'Empereur était atteint avait pris un plus grand développement et était arrivée à l'état aigu. L'intelligence du souverain n'était pas atteinte ; tout prouve qu'il se rendait parfaitement compte des difficultés de la position dans laquelle la France allait se trouver, au milieu des complications d'une guerre qui pouvait porter atteinte à son importance politique ; seulement, chez lui la volonté avait subi une dépression. Il ne savait à quelle décision il devait s'arrêter. Qui ne se souvient des tergiversations qui impatientaient si fort M. de Bismarck et le général la Marmora, au cours des négociations qui ont précédé ou suivi la guerre de 1866, et qui ont abouti à l'inaction de la France⁽²⁾.

Le coup de foudre de Sadowa ne parvint pas à rendre à Napoléon III cette force morale qui inspire les grandes résolutions. Un homme bien placé pour se rendre compte de la politique négative suivie en présence de ce grand événement, M. le duc de Gramont, a résumé son sentiment en cinq lignes :

« L'Empereur, a-t-il dit, était alors souffrant et affaibli par la maladie. L'idée d'être entraîné, par une attitude trop énergique, à l'obligation de faire la guerre, l'inquiétait considérablement⁽³⁾. »

Là est tout le secret des ordres et des contre-ordres qui eurent lieu dans la nuit du 4 au 5 juillet 1866. A onze heures du soir, il avait été décidé que des décrets seraient envoyés au Corps législatif pour rassembler une armée à la frontière, afin de faire obstacle aux prétentions ambitieuses de la Prusse ; à cinq heures du matin, les décrets étaient retirés et on persistait plus que jamais dans cette politique d'effacement que, par euphémisme, on avait appelée la neutralité attentive⁽⁴⁾.

Au mois d'octobre 1866, la maladie de l'Empereur avait pris un caractère de gravité qui avait jeté l'alarme parmi les hommes qui l'approchaient habituellement. On avait essayé de cacher la situation ; mais, malgré toutes les précautions prises et les dénégations les plus énergiques, elle avait transpiré dans le public. Les fonds d'État avaient subi une forte baisse et les conversations allaient leur train.

Je trouve, consignée dans mon carnet de notes journalières, la trace des préoccupations de l'opinion à cette époque. Elles sont très caractéristiques ;

14 octobre 1866. « Il y a de braves gens qui attribuent ces bruits alarmants aux manœuvres des baissiers. Je crois qu'ils se trompent. Il y a là plus que des tripotages de bourse. La persistance qu'on met à tenir le public en haleine est le résultat d'un système. Les partis hostiles à l'Empire se figurent qu'il est arrivé à son déclin ; en attendant qu'ils puissent l'attaquer en face, ils le minent sourdement. Cette seule question qu'on se pose depuis quinze jours : Que deviendrions-nous si l'Empereur mourait ? prouve que des doutes se sont répandus dans les esprits sur la solidité du gouvernement impérial.

« Les régentes n'ont jamais été populaires en France. On peut dire hardiment qu'elles le sont moins que jamais. Interrogez un certain nombre de personnes prises au hasard ; vous en trouverez très peu qui soient disposées à accepter la régence de l'Impératrice. C'est le nom du prince Napoléon qu'on met en avant. On est généralement persuadé dans le public que le prince Napoléon se substituerait à l'Impératrice et s'emparerait de la régence.

« Parmi les gens qui préconisent cette solution, il y a un certain nombre de bonapartistes qui considèrent le fils du prince Jérôme comme possédant au plus haut degré la foi napoléonienne ; mais il y a surtout des adversaires de l'Empire qui, sachant que le prince Napoléon passe pour un révolutionnaire et pour un brouillon, ne parlent de lui que pour effrayer les

conservateurs. Les membres du clergé ne peuvent pardonner au prince son hostilité au pouvoir temporel de la papauté ; aussi figurent-ils au premier rang de ceux qui propagent avec le plus d'ardeur le bruit qu'il veut s'emparer du pouvoir après la mort de l'Empereur. Qu'on descende au fond des choses, et on ne tardera pas à découvrir que tout ce tapage sert de couverture à une propagande active en faveur des d'Orléans. La restauration de la monarchie de Juillet est la conclusion à laquelle aboutissent tous les propagateurs de fausses nouvelles. »

Vers la fin du mois d'octobre, je m'étais rencontré avec M. de Girardin, et il s'était livré à des considérations qui m'avaient tellement frappé que j'avais cru devoir en prendre note. Ces réflexions du grand publiciste constituent une indication précieuse sur l'état de l'esprit public à cette époque :

23 octobre 1866. — « La maladie de l'Empereur, m'a dit M. de Girardin, est-elle sérieuse ou bien n'est-ce qu'une indisposition passagère ? Toute la question est là. S'il s'agit d'une maladie qui n'ébranle pas l'organisme, le complot orléaniste, car c'en est un, n'a aucune importance. Quand il sera prouvé que l'Empereur s'occupe, comme par le passé, des affaires de l'Etat, tous les bavardages tomberont d'eux-mêmes, et la propagande orléaniste en sera pour ses frais.

« — Mais, ai-je demandé, si la maladie est grave ?

« — Voyez-vous, m'a répondu M. de Girardin, ce qu'il y aurait de plus désirable, c'est que l'Empereur mourût subitement. Une mort subite, en surprenant tout le monde, ne laisserait à personne le temps de se préparer. Qu'on apprenne que l'Impératrice a pris la régence, en même temps qu'on apprendra le dénouement fatal, et tout le monde s'inclinera devant le fait accompli. S'il se produit des tiraillements, ils auront un caractère purement domestique. Au contraire, si la maladie de l'Empereur venait à traîner en longueur, et s'il était démontré qu'il ne peut plus prendre part aux affaires du pays, un coup terrible serait porté à la dynastie. Les partis hostiles auraient du temps devant eux pour organiser la résistance. L'impuissance de l'Empereur serait un prétexte tout trouvé pour demander le retour au régime parlementaire et à la responsabilité des ministres. Ces idées trouveraient bien vite de l'écho dans l'opinion. Avant que l'Empereur eût rendu le

dernier soupir, l'Empire serait ébranlé sur ses bases. Les d'Orléans pourraient reparaître ; la France serait prête à les recevoir. »

Ce langage était tenu par un grand nombre de personnes appartenant au monde politique. Les échos en arrivaient jusqu'au Château. Aussi faisait-on de grands efforts pour rassurer l'opinion. Pour couper court à tous les bruits, on prit aux Tuileries la résolution de montrer l'Empereur. Le 14 octobre 1866, on vit une calèche sortir du guichet de l'Échelle, entourée du service des grands jours. Sur la banquette du fond, l'Empereur, assis à côté de l'Impératrice, souriait à la foule ; mais on pouvait remarquer sur son visage des traces de fatigue et de souffrance. Le cortège impérial traversa les Champs-Élysées. La promenade dura plus d'une heure.

Cette exhibition ne produisit pas l'effet qu'on en attendait. Les bruits persistèrent. On prit alors le parti de sévir contre les propagateurs de nouvelles alarmantes. Un avertissement fut infligé à un journal de province, le Courrier de la Vienne, qu'on accusait d'avoir eu « l'intention manifeste et mauvaise » de répandre, contrairement à la vérité, des « alarmes sur la santé de l'Empereur. » Personne ne prit le change. On se borna à dire tout bas ce qu'il était interdit de dire tout haut.

III

« A la suite de l'hématurie de 1867, les
« urines sont restées pendant un an muco-
« purulentes. »

Ainsi s'exprime le docteur G. Sée dans la consultation du 1^{er} juillet 1870. On voit par là que le mal allait en croissant et que la santé du chef de l'État avait subi une altération profonde.

Les visites des souverains, pendant l'Exposition universelle de 1867, rendirent à l'Empire, aux yeux de l'Europe, une partie du prestige que Sadowa lui avait fait perdre. Mais bientôt on eut connaissance de l'affaire malheureuse du Luxembourg. L'Empire perdait là sa dernière carte ; il était forcé de s'incliner devant les agrandissements de la Prusse et de renoncer à tout espoir d'obtenir une compensation. La France passait au second rang, après avoir occupé le premier pendant près de deux siècles.

Si l'Empereur s'était trouvé, comme à l'époque de la campagne de Crimée et de la guerre d'Italie, en possession de toutes ses facultés, il est certain que cette tentative de s'annexer le Luxembourg aurait eu un dénouement favorable. Il faut rendre cette justice à Napoléon III : il a toujours été chatouilleux sur le point d'honneur. Si, dans cette circonstance, la France a subi un froissement, ce n'est pas au souverain qu'il faut en faire remonter la responsabilité, mais aux suppléants qu'il s'était donnés, et qui se montraient moins susceptibles que lui.

Napoléon III régnait encore ; mais, en réalité, depuis longtemps il ne gouvernait plus. On avait introduit en 1863 dans la Constitution un rouage qui en avait changé toute l'économie et tout le mécanisme. En créant un ministère d'État, omniscient et omnipotent, on avait substitué, suivant une heureuse expression, à l'autorité directe du chef de l'Etat, l'Empire par délégation. Cette innovation, dans l'état de santé où se trouvait l'Empereur, devait amener inévitablement ce résultat de le désintéresser de plus en plus du gouvernement. M. Rouher avait profité de l'affaiblissement de son énergie morale et intellectuelle pour le déshabituer du travail. Le ministre d'État lui apportait la besogne toute mâchée. Il exposait les questions d'une façon sommaire, et présentait sa solution, qui était presque toujours adoptée.

C'était un procédé très commode, mais en même temps très dangereux. M. Rouher était investi d'un immense pouvoir, mais il était irresponsable ; c'était l'Empereur qui supportait tout le poids des fautes commises, et dans les deux années 1867 et 1868, on prit en quelque sorte plaisir à les accumuler les unes sur les autres.

. Je ne connais rien de plus lamentable, pour ne citer qu'un exemple, que les événements qui suivirent les réformes du 19 janvier. On eut sous les yeux ce spectacle humiliant d'un gouvernement proclamant la nécessité de rendre au pays une partie de ses libertés, et passant plus d'une année à marchander la réalisation de ses promesses, puis ne consentant à s'exécuter que de mauvaise grâce, et pour ainsi dire à regret. M. Rouher, qui inspirait cette politique de résistance, a, dans cette circonstance, abaissé la dignité impériale ; en laissant croire que l'Empereur pouvait retirer une parole donnée, il a contribué à diminuer le souverain aux yeux du pays.

Au mois d'août 1869, la maladie de l'Empereur avait pris un caractère alarmant. Des accidents aigus s'étaient manifestés dans les voies urinaires ;

les urines charriaient une certaine quantité de pus.

« Très souvent aussi, lit-on dans le document que j'ai déjà cité, il y a eu de la dysurie, de la lenteur très marquée pour uriner le matin, d'autres fois des interruptions du jet du liquide et par moments, il y a eu des difficultés telles, qu'il a fallu recourir à la sonde. C'est ce qui est arrivé à Vichy, il y a trois ans, et au mois d'août 1869. »

Le mal s'était déclaré avec une violence extrême dès le 9 août. L'Empereur avait dû garder la chambre. Il avait cessé de paraître au Conseil des ministres. Tout le service d'honneur avait été suspendu. Peu de personnes pénétraient auprès du souverain.

Pendant quelques jours, on avait réussi à cacher la situation. Quand il ne fut plus possible de la dissimuler, on essaya encore une fois de faire prendre le change au public sur l'importance et sur le caractère de la maladie. Mais l'opinion était en éveil. Malgré toutes les précautions prises, on sut bientôt que trois médecins, les docteurs Nélaton, Fauvel et Corvisart, avaient été appelés au chevet du malade, et que, d'après les diagnostics, ils avaient cru devoir s'adjoindre le docteur Ricord.

On avait essayé de faire croire, comme on l'avait fait les années précédentes, à des douleurs rhumatismales ; mais ce fut sans succès. Personne ne voulait admettre que des douleurs rhumatismales nécessitassent l'assistance de quatre médecins. La présence du docteur Ricord indiquait d'ailleurs quel était le siège de la maladie. On n'appelait en effet l'éminent praticien que lorsqu'il y avait des sondages délicats à opérer.

Au commencement, les visites avaient lieu deux fois par jour. Il y eut une longue crise pendant laquelle les visites se multiplièrent. Une fois même, le docteur Fauvel dut passer une nuit tout entière au château. Il fut un moment question d'appeler le docteur Chélius, célèbre spécialiste allemand. On le fit venir dans tous les cas à Paris, et il se tint pendant plusieurs jours à la disposition de l'auguste malade.

J'ai eu occasion de voir, vers la fin d'août, le docteur Caudmont, qui était mon ancien camarade de collège. Il me dit que tous les symptômes qui accompagnaient la maladie de l'Empereur indiquaient des accidents graves du côté de la vessie. Il n'osait pas affirmer qu'il y avait un calcul ; mais il déclarait qu'il n'en serait pas étonné. Le docteur Caudmont était l'élève du célèbre Civiale. Il passait pour un praticien d'une habileté consommée. Il avait fait offrir ses services. On les avait déclinés, parce qu'on les jugeait

inutiles, et aussi parce qu'on attribuait au docteur des opinions républicaines.

D'autres médecins s'étaient montrés aussi perspicaces que le docteur Caudmont. Il avait paru dans le Réveil, sous la signature du docteur X..., deux articles sur la maladie du chef de l'État, qui avaient soulevé une vive polémique. M. Giac d'Aiguillon, tout en combattant les conclusions de ces articles, était cependant obligé d'avouer que c'était dans la région de la vessie que se trouvait le siège du mal. Un médecin de Lyon, dans une dissertation communiquée aux journaux, arrivait à des conclusions analogues ; il croyait que la maladie de l'Empereur était un catarrhe vésical.

En présence des déclarations des spécialistes, on ne comprend pas comment le gouvernement s'obstinait à vouloir tromper l'opinion. A la suite d'un article du Figaro, où l'on parlait de menues opérations chirurgicales, le Journal officiel publiait la note menaçante que voici :

« Des bruits alarmants ont été répandus sur la santé de l'Empereur. Ces bruits sont inexacts. Les douleurs rhumatismales de Sa Majesté tendent à disparaître. Une enquête est ouverte dans le but de découvrir les propagateurs d'une nouvelle qui ne peut être attribuée qu'à de regrettables manœuvres. »

Malheureusement, le même jour, l'Indépendance belge publiait une dépêche ainsi conçue :

« Il y a amélioration dans la santé de l'Empereur. Un sondage a été pratiqué et a donné des résultats favorables.. »

M. Rochefort, dans le Rappel, releva la contradiction avec sa verve habituelle :

« Sonder un rhumatisme ! Jamais, depuis le Médecin malgré lui, on n'avait assisté à une médication pareille ! »

Cette crise de 1869 a eu des conséquences sérieuses. Après l'interpellation des 116, on s'était décidé à faire subir à la Constitution des modifications importantes. Dans cette transformation que subissait le système gouvernemental, il fallait un esprit en pleine possession de lui-même ; c'était, en effet, une opération très délicate, que d'adapter les

réformes aux véritables besoins du pays. Quand on est en présence d'une refonte des institutions, devenue inévitable, il n'est pas bon de s'y reprendre à deux fois, et de refaire à quelques mois d'intervalle le travail toujours périlleux d'une revision constitutionnelle.

L'affection douloureuse à laquelle il était en proie empêcha l'Empereur de suivre avec une attention soutenue les débats auxquels donnait lieu le nouveau sénatus-consulte. S'il avait eu toute sa lucidité d'esprit, il se fût aperçu qu'au fur et à mesure que la discussion avançait, les incohérences des nouvelles réformes éclataient à tous les regards, et qu'avant même d'être votées, les modifications constitutionnelles ne répondaient déjà plus aux vœux de l'opinion publique. La maladie de l'Empereur l'a empêché de faire, dès le mois de septembre 1869, ce que la force des choses l'a amené à faire en mai 1870.

Et je n'avance pas là une chose en l'air. A la fin de juillet, Napoléon III avait assisté en conseil à la discussion du sénatus-consulte, et toutes les fois qu'il s'agissait de dispositions diminuant ses prérogatives, non seulement il donnait son agrément, mais il se montrait disposé à aller plus loin que ses ministres. Sous ce rapport, le sénatus-consulte allait bien au delà du programme tracé par le message impérial du 12 juillet 1869 ; pour ne citer qu'un exemple, il accordait au Corps législatif l'initiative des lois concurremment avec l'Empereur.

Mais livrés en quelque sorte à eux-mêmes, pendant que l'Empereur gisait sur son lit de douleur, les conseillers de la couronne se plurent à rapetisser un débat qu'il fallait au contraire élargir.

IV

J'arrive à la consultation du 1^{er} juillet 1870. J'ai dit, au début de ces recherches, dans quelles circonstances elle avait eu lieu. Chargé par ses collègues de rédiger le procès-verbal de leurs délibérations et de résumer leurs conclusions, M. G. Sée avait apporté dans son travail une clarté qui ne laissait de place à aucun doute sur la nature de la maladie dont l'Empereur était frappé.

Je reproduis ici la partie importante des conclusions :

« Une maladie caractérisée par ces trois phénomènes : 1° hématuries répétées ; 2° urines purulentes depuis près de trois ans, avec des alternatives plus ou moins marquées ; 3° dysurie fréquente, caractérisée par le spasme ou par l'inertie de la vessie, ne peut être rapportée qu'à une pyélo-cystite calculeuse.

« S'il n'y avait eu que les urines purulentes, on aurait pu songer à un simple catarrhe. Si on n'avait pas à tenir compte de ce qui s'est passé avant le mois d'août 1869, on pourrait penser à un abcès périvésical ouvert dans l'urètre.

« Mais les hématuries antérieures, mais la persistance de la purulence des urines depuis un an, le retour fréquent de la dysurie et l'augmentation des douleurs par les secousses doivent faire penser à une cystite d'origine calculeuse, que ce calcul soit placé et enchatonné dans la vessie, ou qu'il ait son siège primitif dans les reins.

« Il y a d'ailleurs, de temps à autre, un accès d'acide urique et d'urates dans les urines.

« C'est pourquoi nous considérons comme nécessaire le cathétérisme de la vessie à titre d'exploration, et nous pensons que le moment est opportun, par cela même qu'il n'y a actuellement aucun phénomène aigu.

« Si, en effet, la dysurie et la purulence ou les douleurs augmentaient ou reparaissaient, on aurait à craindre de provoquer par l'exploration une inflammation aiguë. »

En remettant, le 3 juillet 1870, cette consultation au docteur Conneau, M. G. Sée l'invita, comme je l'ai dit plus haut, à la présenter à la signature des autres médecins consultants. Le docteur Conneau n'en fit rien. La pièce, quand elle fut retrouvée, ne portait que la seule signature du docteur G. Sée, bien que le diagnostic et les conseils qu'elle formulait eussent été arrêtés et délibérés en commun.

En reproduisant ce document, le 9 janvier 1873, au moment où Napoléon III expirait à la suite d'une opération qui venait trop tard, l'Union médicale l'accompagnait des réflexions suivantes :

« N'est-il pas infiniment probable que si cette consultation eût été communiquée à l'Impératrice, l'exploration eût eu lieu, l'existence d'un calcul eût été confirmée, l'Impératrice eût demandé et obtenu le traitement immédiat, et que la déclaration de guerre, faite trois jours après, eût été certainement différée et peut-être abandonnée ?

« Quelle immense responsabilité ont donc assumée ceux qui ont gardé secrète cette consultation, ne l'ont pas communiquée à l'Impératrice, ainsi que les médecins consultants l'avaient demandé, et, dans un état maladif aussi grave, ont laissé l'Empereur s'engager dans cette guerre funeste. »

Les motifs qui ont déterminé le docteur Conneau à garder le secret sur les conclusions des médecins appelés à la consultation du 1^{er} juillet 1870 n'ont jamais été éclaircis, et probablement resteront toujours inexplicés.

Il m'a été donné cependant de recueillir certains indices. Je les livre au public pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire pour des hypothèses, bien plus que pour des certitudes.

Au mois de juin 1879, je dînais chez le prince Napoléon. Parmi les convives se trouvait le docteur Ricord, un des médecins qui avaient assisté à la consultation du 1^{er} juillet 1870. Le prince Napoléon eut l'idée de demander au docteur Ricord, qui était son ami de longue date, comment il se faisait que le résultat de la consultation eût été tenu secret, et que la pièce ne portât que la seule signature du docteur G. Sée.

Le docteur Ricord répondit que son confrère, le docteur Nélaton, était le vrai coupable : il avait craint, si les diagnostics étaient connus, d'être appelé pour opérer l'Empereur. Or, le peu de succès qu'il avait obtenu, l'année précédente, en opérant le maréchal Niel, l'avait effrayé sur la responsabilité qu'il était exposé à encourir. Sans refuser précisément sa signature, il n'avait pas demandé à l'apposer au bas du procès-verbal de la consultation. Ses confrères avaient suivi son exemple.

« — Voilà un homme, dit le Prince, après le départ du docteur Ricord, qui a tenu entre ses mains les destinées de la France. Si ce vieillard avait parlé, nous n'aurions pas eu l'effroyable guerre de 1870. »

Le Prince Napoléon raconta alors ce qui s'était passé entre lui et le docteur Conneau, après la mort de Napoléon III. Il m'avait fait ce récit déjà deux ou trois fois ; mais, en le répétant devant plusieurs personnes, il consacrait en quelque sorte son authenticité.

Dans les papiers de l'Empereur on avait trouvé l'original de la consultation signée du docteur G. Sée. Le Prince Napoléon fut stupéfait de cette découverte. Après avoir pris connaissance du document, il aperçut le docteur Conneau dans un coin et il l'apostropha avec vivacité :

— Comment se fait-il que tu aies tenu cachée une pièce aussi importante ?

— On ne peut rien vous dire, répondit le docteur Conneau ; vous êtes si violent !

— Mais enfin, parle ; la chose en vaut la peine, dit le Prince.

— J'ai montré la pièce à qui de droit et en temps utile, répliqua le pauvre docteur en baissant la tête.

— Et que t'a-t-on répondu ?

— On m'a répondu : le vin est tiré, il faut le boire.

Ces déclarations du docteur Conneau tendraient à incriminer l'Impératrice. Il en résulterait en effet qu'elle a connu les conclusions des médecins consultants. C'est là une accusation grave qui ne doit pas être acceptée à la légère. Le docteur Conneau, excellent homme, tout dévoué à la famille impériale, devait néanmoins être rangé parmi ces hommes que l'Évangile a appelés faibles d'esprit. Placé tout à coup en présence d'une responsabilité terrible, qu'il n'avait pas soupçonnée jusque-là, il aura probablement cherché à se dégager en se mettant à couvert derrière une personnalité plus haute, et, dans tous les cas, moins vulnérable.

Si la pièce a été réellement trouvée dans le cabinet de l'Empereur, il est impossible qu'elle soit restée absolument ignorée. Je le répète, il y a là un mystère qui ne sera jamais pénétré.

Les ministres n'ont rien su. Le fait m'a été attesté, à diverses reprises, par Ollivier et par Maurice, Richard. Ollivier m'a constamment répété : « Je jure que, mes collègues et moi, nous ignorions la maladie de l'Empereur. Si nous l'avions sue, nous n'aurions pas laissé l'Empereur prendre le commandement de l'armée et nous l'aurions retenu à Paris. C'est un crime d'avoir gardé dans un tiroir une pièce qui pouvait exercer une influence capitale sur les résolutions du gouvernement. »

V

L'Empereur partit le 27 juillet pour Metz, sans laisser supposer à son entourage l'état de souffrance dans lequel il se trouvait. La consultation du

1^{er} juillet montrait bien qu'il était hors d'état de faire campagne. Elle renfermait en effet cette déclaration significative :

« Il y a à noter que, depuis longtemps, l'équitation et les secousses de la voiture réveillent souvent des douleurs dans les reins et dans le bas-ventre, etc. »

On ne se doutait pas, à l'armée du Rhin, que l'Empereur fût gravement malade. Ce fut le général Lebrun qui en reçut le premier la confiance de la bouche même de Napoléon III.

C'était le 2 août, au combat de Sarrebruck. L'Empereur s'était tenu constamment aux endroits les plus exposés. Il était à cheval, ayant à sa droite le Prince Impérial, et à sa gauche le général Lebrun, son aide-de-camp, sous-chef d'état-major de l'armée. Tant que l'action avait duré, il était resté impassible, échangeant à peine quelques mots avec son fils, qui subissait avec intrépidité ce qu'en style militaire on appelle le baptême du feu.

Après que le combat eut cessé, le général Lebrun remarqua que l'Empereur éprouvait quelque difficulté à descendre de cheval. Il s'approcha de lui, et lui offrit son bras pour l'aider à regagner sa voiture qui l'attendait à une cinquantaine de pas en arrière. L'Empereur marchait péniblement.

— Votre Majesté, dit le général Lebrun, paraît souffrante ?

— Mon cher général, répondit l'Empereur en étouffant un soupir, je souffre horriblement.

Et, en effet, le visage de l'Empereur, crispé et presque décomposé, accusait de vives douleurs.

Quelques jours après, la situation de Napoléon III allait être connue, sinon de toute l'armée du Rhin, du moins d'un grand nombre de généraux. Voici comment elle leur fut révélée. Je tiens le fait d'un témoin oculaire :

A la suite des deux batailles de Forbach et de Wœrth, le maréchal Lebœuf, voyant l'état de découragement dans lequel était tombée l'armée, comprit qu'il fallait au plus vite un succès pour lui rendre de l'énergie et pour la relever aux yeux de la France et de l'Europe. Il vint trouver l'Empereur et lui tint ce langage :

« Il nous reste vingt divisions qui n'ont pas été entamées. Frossard a exécuté sa retraite en bon ordre et son corps d'armée demande à grands cris une revanche. D'un autre côté, il résulte des renseignements qu'on a pu recueillir au delà de la frontière que les deux armées de Steinmetz et du prince Frédéric-Charles sont encore en voie de formation. Concentrons toutes nos forces, prenons en flagrant délit la première et la deuxième armée prussienne. Nous remporterons une victoire éclatante. L'armée reprendra son élan et l'opinion publique nous reviendra. »

L'Empereur ne nia pas qu'il y eût un grand avantage à tenter une action décisive, mais il avoua que son état de santé ne lui permettait pas de se mettre à la tête des troupes, et que, d'un autre côté, dans la situation que lui avait faite un double désastre, il lui était impossible de céder le commandement.

Le maréchal Lebœuf leva les bras au-dessus de sa tête en signe de désespoir.

— Ah ! c'est comme cela ! s'écria-t-il.

Et il quitta l'Empereur, en proie à une émotion profonde.

Le secrétaire particulier de Napoléon III, M. Franceschini Pietri, qui l'accompagnait à l'armée, l'avait interrogé et avait recueilli des aveux qu'il avait cru devoir faire connaître à l'Impératrice. Il écrivait, le 7 août, dans une dépêche confidentielle :

« J'ai demandé à l'Empereur s'il se sentait assez de force physique pour supporter les fatigues d'une campagne active, pour passer les jours à cheval et les nuits au bivouac. Il est convenu avec moi qu'il ne le pouvait pas. Je lui ai dit alors qu'il valait mieux aller à Paris réorganiser une autre armée, soutenir l'élan national avec Le Bœuf comme ministre de la guerre, et laisser le commandement à Bazaine qui a la confiance de l'armée et à qui on attribue le pouvoir de tout réparer. S'il y avait un insuccès nouveau, l'Empereur n'en aurait pas la responsabilité. C'est aussi l'avis des vrais amis de l'Empereur. »

A cette dépêche, l'Impératrice-Régente fit la réponse que l'on connaît :

« Je reçois une dépêche de Piétri. — Avez-vous réfléchi à toutes les conséquences qu'amènerait votre retour à Paris sous le coup de deux

revers ? Pour moi, je n'ose prendre la responsabilité d'un conseil. — Si vous vous y décidez, il faudrait du moins que la mesure fût présentée au pays comme provisoire : l'Empereur revenant à Paris réorganiser la deuxième armée et confiant provisoirement le commandement en chef de l'armée du Rhin à Bazaine. »

Après le 4 Septembre, cette dépêche a été trouvée aux Tuileries, déchirée en plusieurs morceaux. Pour la reconstituer, la commission des papiers éprouva quelque peine ; trois fragments manquaient. Son authenticité cependant n'a jamais été mise en doute.

Le cabinet a-t-il été consulté sur la réponse à faire à l'Empereur ? C'est un point qui est resté obscur. Un ministre qui était partisan du retour de l'Empereur à Paris, avait dépêché à Metz, le 7 août, une personne sûre chargée de s'assurer du degré de confiance que Napoléon III inspirait aux troupes. Cette personne était revenue de Metz avec les plus mauvaises nouvelles : l'Empereur ne pouvait se tenir à cheval qu'avec les plus grandes difficultés ; il était, au bout d'un temps très court, accablé de fatigue. On continuait à avoir dans l'armée une grande affection pour sa personne ; mais ses aptitudes militaires étaient mises en doute, et on demandait tout haut que le commandement fût mis entre des mains plus énergiques et surtout plus expérimentées.

Fort des renseignements que rapportait son émissaire, le ministre posa catégoriquement, devant le conseil, la question de la rentrée de l'Empereur à Paris. L'Impératrice s'y opposa avec énergie. Sans s'expliquer sur les faits, ce ministre insista : il déclara d'une façon générale que le retour était indispensable. Il avait espéré que la personne qu'il avait envoyée à Metz, et qui assistait au conseil, lui prêterait l'appui de son témoignage. A son grand étonnement, cette personne garda le silence.

Le 16 août, l'Empereur, qui avait depuis quatre jours remis le commandement en chef au maréchal Bazaine, se décida à quitter l'armée du Rhin et à se rendre au camp de Châlons où s'organisait une deuxième armée. Il envoya chercher le maréchal Bazaine par un de ses officiers d'ordonnance.

« Pour ne pas perdre un instant, a raconté plus tard le maréchal, je me rendis seul au galop au quartier impérial. Je trouvai Sa Majesté déjà en

voiture avec le Prince Impérial et le prince Napoléon... Je m'approchai de la voiture sans descendre de cheval. L'Empereur paraissait souffrant. »

Et cependant, malgré cet état de souffrance, l'Empereur avait télégraphié quelques instants auparavant à l'Impératrice :

« Nous allons bien » ; et il avait laissé le Prince Impérial télégraphier de son côté à sa mère : « Je vais très bien, ainsi que papa. »

Toutes ces précautions prises pour dissimuler la situation ne donnaient le change à personne. Le maire de Verdun qui avait été, avec deux de ses adjoints, recevoir l'Empereur à la gare, avait été frappé de l'altération que présentait la physionomie de l'Empereur.

« Il était, a-t-il dit, triste et inquiet, et paraissait en proie à de vives souffrances. »

Évidemment la place de l'Empereur n'était plus au milieu de l'armée, mais à Paris, au centre du gouvernement. A Paris, il redevenait l'Empereur, et grâce aux institutions nouvelles qu'avait inaugurées le plébiscite du 8 mai 1870, il échappait à toute responsabilité. Le régime parlementaire, s'il a de graves inconvénients, a du moins cet avantage qu'il peut fonctionner régulièrement, même quand le chef de l'État est dans l'incapacité physique de pouvoir s'occuper des affaires publiques. En ce cas, c'est au conseil des ministres, appuyé sur les Chambres, que serait revenu le soin de veiller au salut de la patrie.

Mais l'Impératrice s'opposa constamment au retour de l'Empereur à Paris.

Est-ce pour vaincre l'obstination de la Régente, qu'on songea, dans l'entourage impérial, à faire venir de l'étranger une sommité médicale, afin d'avoir son avis sur la santé de Napoléon III ? Le projet fut-il mis à exécution ? Sur ces points, je n'ai que des données très vagues.

Voici pourtant ce que je lis dans la France du 2 septembre 1870 :

« Le British médical journal rapporte que M. Priscott Hawitt, médecin de l'hôpital Saint-Georges, a été au camp de l'armée française pour donner une consultation sur la santé de l'empereur Napoléon. Cette consultation a été considérée comme nécessaire à la suite de fatigues corporelles et intellectuelles auxquelles le chef de l'État a été naturellement soumis. Le British médical journal ne dit pas quel est le résultat de cette consultation ; mais il est bien entendu qu'elle n'a pas été des plus rassurantes. »

Les journaux du temps virent là une réponse aux bruits qu'on avait fait courir en France sur les accès de folie auxquels était sujet le roi de Prusse. Mais que la consultation soit un fait réel ou une pure invention, il est certain qu'à l'étranger on était mieux instruit qu'en France sur l'état de santé de l'Empereur.

Dans une brochure publiée en 1873, M. le docteur Constantin James dit : « Je tiens de source certaine que, pendant les deux jours qui ont précédé la bataille de Sedan, l'Empereur urinait du sang presque pur. » (Des causes de la mort de l'Empereur, p. 33.)

A Sedan, Napoléon III éprouva une crise terrible. Voici ce que raconte à ce sujet M. Leray (d'Abrantès) dans son Essai sur la Régence de 1870 :

« Les longues heures que l'Empereur avait passées sur le champ de bataille, avaient épuisé ses forces. A plusieurs reprises, durant la matinée, on l'avait vu prêt à succomber sous la douleur physique, s'appuyer contre les arbres pour se soutenir debout. En errant à travers la ville, afin de trouver une issue, il prolongeait inutilement ses souffrances, quand il fallait avoir toute son énergie pour reparaître au milieu des soldats et leur dissimuler son cruel martyre⁽⁵⁾. »

Deux ans plus tard, le docteur sir Henry Thomson, appelé auprès de Napoléon III en consultation s'était écrié : « Mais il faut que

« l'Empereur ait été mille fois héroïque pour
« être resté à cheval pendant la bataille de
« Sedan ; l'agonie a dû être constante, et je
« n'ai jamais rien connu de semblable. »

VI

L'état maladif de l'Empereur, cela est indéniable, a eu son contre-coup dans les opérations militaires de la campagne de 1870. Il nous a amené à l'épouvantable désastre de Sedan. Tous les faits qui ont précédé ou suivi la capitulation prouvent que Napoléon III était hors d'état de prendre une résolution virile et de donner un conseil énergique.

Mais aussi à quelle situation tragique il était réduit ! Y a-t-il jamais eu un chef d'État qui se soit trouvé dans une position aussi humiliée ? On lui avait

fait subir une sorte de dégradation militaire, quand on lui avait retiré, à Metz, le commandement de l'armée. On l'avait placé dans un état de demi-abdication, quand, à Reims, on l'avait empêché de retourner à Paris pour reprendre les rênes du gouvernement. Il se traînait à la suite de l'armée, étonnée et confondue, n'ayant plus même le droit d'ouvrir un avis, et forcé de s'incliner, comme le dernier des soldats, devant des mouvements dont il ne comprenait ni la portée ni le but. Au lieu d'être une force, il était devenu une faiblesse pour les généraux⁽⁶⁾.

Qui saura jamais ce qui s'est passé à l'heure suprême du désastre dans cette âme troublée, qui éprouvait toutes les amertumes de l'abaissement, après avoir ressenti toutes les joies de la gloire et de la grandeur, et cela dans le moment où aux douleurs morales venaient s'ajouter les souffrances physiques.

L'Empereur eut-il la conscience que son affaissement devait entraîner la ruine définitive de la patrie ? Il y a là un de ces problèmes qu'il n'est permis à personne de résoudre, parce que les données précises font défaut et qu'elles échappent à l'histoire.

Il n'y a à enregistrer qu'un fait brutal et écrasant, c'est que l'Empereur fit hisser le drapeau blanc et qu'il rendit son épée au vainqueur. Il est vrai qu'il eut soin de déclarer que l'épée qu'il livrait était l'épée de Napoléon III et non celle de la France.

Quelques heures de repos, en lui rendant sa présence d'esprit, avaient suffi pour le ramener au sentiment des terribles conséquences qu'entraînait la capitulation de notre dernière armée. Il faisait le sacrifice de sa dignité pour sauver l'honneur de la patrie.

Le 6 janvier 1873, on se déterminait à faire subir à Napoléon III l'opération qui aurait eu lieu au mois de juillet 1870, si l'on avait suivi l'avis des médecins appelés en consultation. Mais les conditions n'étaient plus aussi favorables. Trois jours après, l'auguste malade mourait au milieu d'une syncope.

On m'a raconté, bien longtemps après l'événement, qu'on ne s'était décidé à pratiquer l'opération qui avait eu un si funeste dénouement que parce qu'on voulait réaliser une entreprise préparée de longue main. Après que l'Empereur aurait recouvré la santé, il devait saisir la première occasion pour tenter une descente sur les côtes de France ou pour pénétrer dans le pays par un point de la frontière belge. On ne doutait pas, à Chislehurst, que

l'Empereur n'eût conservé assez de prestige pour entraîner sur ses pas la population et l'armée. C'était une imitation du retour de l'île d'Elbe, pour lequel, cette fois, on espérait obtenir l'appui et l'assentiment de l'Europe.

Ces projets ont-ils existé réellement, ou bien ont-ils été inventés après coup pour servir d'excuse à une opération chirurgicale qui offrait si peu d'espoir de succès ? Je l'ignore. Il est certain néanmoins que des idées de retour en France hantaient le cerveau de l'Empereur. Je n'en veux pour preuve que la lettre suivante qu'il m'écrivait quelques mois avant sa mort :

Camden Place, Chislehurst, le 31 mai 1872.

« Mon cher Monsieur Darimon,

« Je viens vous remercier de la lettre que vous m'avez écrite et des sentiments comme des espérances qu'elle contient. Il faut espérer, en effet, que les malheurs qui ont accablé la France auront un terme et que la régénération que tout le monde désire se réalisera.

« Je suis bien touché du dévouement que vous me témoignez, et je vous renouvelle l'assurance de mes sentiments affectueux.

« NAPOLÉON. »

Au commencement de l'année 1873, le gouvernement informe qu'on appelait l'Éssai loyal avait inspiré un profond dégoût à tous les partis. On sentait le besoin de sortir du provisoire. M. Thiers avait perdu tout son prestige. Je doute cependant qu'à ce moment, une restauration de l'Empire fût chose possible et même désirable. Si, à Chislehurst, on a réellement caressé cette idée, la maladie de l'Empereur a dû apparaître tout de suite comme un obstacle. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on se fût résolu à courir les hasards d'une opération.

La mort a dénoué le drame, confirmant une fois de plus le mot de Machiavel, que les princes n'ont pas le droit d'être malades.

APPENDICES

I

Un dîner chez l'Impératrice.

L'extrait suivant de mes carnets montre l'Impératrice-Régente faisant son apprentissage de souveraine.

6 mai 1865.

Pendant que l'Empereur visite l'Algérie, la régence a été confiée à l'Impératrice. L'Empereur n'a pas en réalité quitté le territoire français ; mais on a jugé que, séparé de la France par la Méditerranée, il ne pouvait suivre les affaires dans tous leurs détails. C'est, d'ailleurs, une occasion excellente offerte à l'Impératrice de se mettre au courant des choses de l'administration et du gouvernement.

Afin de mieux étudier les questions, la Régente a résolu d'inviter, dans des diners sans appareil, les membres des diverses commissions de la Chambre. Ollivier et moi, nous faisons partie de la première série. On prétend que ce choix n'est pas tout à fait fortuit. Il y a longtemps que notre gracieuse souveraine a manifesté le désir d'entrer en rapport avec Ollivier pour qui elle professe une grande admiration.

Ollivier a accepté l'invitation. On a attaqué, à propos de la grève des cochers, la loi des coalitions, et il veut faire tête aux clameurs qui ont assailli l'Impératrice.

Il était convenu que nous nous rendrions ensemble aux Tuileries. L'invitation portait qu'on serait en simple tenue de soirée ; mais au moment où nous entrons dans la cour du Carrousel, nous apercevons, descendant d'une voiture, un monsieur en culotte courte. Ce vêtement de cour effarouche Ollivier qui rétrograderait bien volontiers. Il se rassure en voyant que le monsieur se dirige du côté des appartements particuliers de l'Empereur. C'est tout simplement un huissier qui vient prendre son service.

Nous le retrouvons au haut de l'escalier ; c'est lui qui nous reçoit et qui nous introduit.

Nous sommes dans les petits appartements de l'Impératrice. Il n'y a de présents dans le salon que le chambellan et la dame d'honneur. Trois ou quatre de nos collègues arrivent en quelque sorte sur nos talons. Ils font, comme nous, partie de la commission des sociétés. Ce sont MM. Le Clerc d'Osmon-ville, Du Mirai, Mathieu et Quesné.

Au bout de quelques minutes, l'Impératrice fait son entrée, accompagnée de sa charmante lectrice, M^{lle} Bouvet. Elle s'approche de notre groupe, nous accueille par un sourire gracieux, et dit à l'un de nous, qui regarde M^{lle} Bouvet avec une certaine persistance :

— N'est-ce pas qu'elle est jolie ?

Ce trait de familiarité met nos collègues à l'aise ; la conversation est en train de s'animer, quand le maître d'hôtel annonce que « Sa Majesté est servie ».

Les convives sont en très petit nombre. On a voulu évidemment donner à ce dîner un caractère d'intimité. Je suis placé à la gauche de l'Impératrice ; Ollivier est à la droite de M^{lle} Bouvet.

L'Impératrice m'entretient de mon rapport sur la loi des chèques. Elle me dit qu'elle l'a lu d'un bout à l'autre. C'était méritoire, car ce rapport est volumineux. Dans tous les cas, elle me parle des avantages que le commerce retirera de l'usage des chèques, en personne qui connaît bien son sujet. Je ne puis que m'incliner ; je m'aperçois que je n'ai plus rien à lui apprendre.

Après le dîner, l'Impératrice s'empare d'Ollivier qu'elle entraîne dans une embrasure de croisée. Là, s'engage entre eux une conversation qui ne tarde pas à devenir très vive. Comme le salon dans lequel nous nous trouvons n'est pas grand, il est facile d'en suivre les différentes phases : la loi des coalitions, les sociétés coopératives, les réformes libérales, sont successivement passées en revue. Les voix s'élèvent quand il est question de la liberté de la presse. L'Impératrice défend son opinion avec une certaine vivacité, et, rompant brusquement l'entretien, elle revient vers nous, en disant : « Il faut que la presse soit contenue jusqu'à ce que le 2 Décembre soit oublié. »

J'ignorais que la crainte de voir les journaux indépendants faire du coup d'État le sujet de leur polémique quotidienne hantât si fort l'esprit des hôtes

des Tuileries !

L'impératrice s'est, du reste, montrée charmante. Pour couper court aux conversations politiques et mettre à l'aise nos collègues que les idées de haut vol embarrassent un peu, elle prend une broderie et, tout en travaillant, elle raconte des histoires.

Il y en a une qui m'a paru un peu risquée ; mais elle a été dite avec une malice si fine et des gestes si chastes, que personne n'a songé à y trouver à redire. En voici le fond, à défaut de la forme, qu'il m'est impossible de traduire.

« Une jolie dame, partant pour un long voyage, est montée dans un compartiment de première classe absolument inoccupé. La solitude l'effraye. Si, en route, elle allait être l'objet d'une attaque soudaine, comme la chose est arrivée à un certain nombre de voyageurs ! Comme elle faisait ces réflexions, la portière s'ouvre, et un monsieur respectable, porteur d'une lourde cassette, monte dans le compartiment. Voilà la jolie dame un peu rassurée !

« Le train se met en marche.

« Le monsieur respectable tire de sa poche une vrille et se met en devoir de percer des trous de chaque côté d'une des portières.

« La jolie dame suit ce travail avec une certaine curiosité.

« Quand les trous sont percés, le monsieur respectable en fait autant à l'autre portière. La curiosité de la jolie dame est au comble.

« Dans les trous, le monsieur respectable enfonce quatre pitons. La curiosité de la jolie dame se transforme en inquiétude. L'inquiétude devient de l'anxiété, quand elle voit le monsieur respectable passer dans les pitons d'une des portières un fort cadenas.

« — Monsieur ! s'écrie la jolie dame en joignant les mains.

« Le monsieur respectable lance des regards farouches. Il est facile de voir que c'est un de ces hommes dont la volonté est inflexible et qui exécutent ce qu'ils ont une fois résolu.

« Au moment où il se dirige vers l'autre portière, afin d'y poser un second cadenas, la jolie dame lui saisit le bras :

« — Monsieur ! lui dit-elle d'une voix suppliante, vous ne ferez pas cela ! Vous me paraissez un galant homme !

« Le monsieur respectable dégage son bras par un mouvement brusque. Sans répondre à la jolie dame, il applique à la seconde portière un cadenas

plus solide que le premier.

« La jolie dame perd absolument la tête :

« — Monsieur, s'écrie-t-elle avec des larmes dans la voix ; les apparences sont bien trompeuses. J'ai de jolis yeux ; mais je suis affreusement maigre. Je ne vaudrais pas le crime que vous allez commettre. Je vous jure qu'après l'avoir commis, vous vous en repentirez profondément. »

« Le monsieur respectable se renferme dans un mutisme obstiné. La jolie dame continue cette fois en termes irrités : « Vous n'aurez pas facilement raison de moi, monsieur ! Je me défendrai. » Et elle montre ses mains charmantes dont les doigts potelés se terminent par des ongles pointus et acérés.

« Le monsieur respectable hausse les épaules. Le train s'est engagé dans un tunnel. Ce tunnel était long ; la jolie dame le trouve aussi long que l'éternité. Le monsieur respectable s'était placé en face d'elle, lui avait saisi les mains et les tenait serrées comme dans un étau. Le moment suprême était décidément arrivé. La jolie dame était sur le point de perdre connaissance. Que ferait d'elle le monsieur respectable, quand elle serait tout à fait privée de sentiment ?

« Un rayon de soleil pénètre dans le compartiment. Le train vient de sortir de l'interminable tunnel. Le monsieur respectable lâche les mains de la jolie dame :

« — Madame, dit-il d'une voix douce et pénétrante, pardonnez-moi de vous avoir causé une aussi grande frayeur. Je suis employé à la Banque de France. J'ai été chargé en cette qualité de porter à la ville de *** une somme de trois millions qui est dans cette cassette. Afin de n'être pas exposé à être volé et peut-être assassiné, en traversant ce tunnel qui a trois kilomètres de longueur, je suis entré dans le premier compartiment où j'ai vu une dame seule. J'ai, en outre, mis entre les indiscrets et nous, ces cadenas qui sont

« solides comme vous pouvez vous en assu-
« rer On ne saurait s'entourer de trop de
« précautions aujourd'hui qu'il y a des vo-
« leurs de chemins de fer comme il y avait
« autrefois des voleurs de grands chemins. »

« Comme le monsieur respectable achevait son discours, on était arrivé dans la gare de la ville de ***. Il enlève les cadenas des deux portières, hèle un gendarme qui était sur le quai, descend avec sa cassette sous le bras, salue la jolie dame et se dirige avec le représentant de la force publique vers la porte de sortie. »

L'histoire nous a semblé drôle et nous avons ri de bon cœur. Nous avons quitté les Tuileries vers onze heures. Ollivier m'a confessé qu'il avait été fort touché de la bonne réception qui lui avait été faite. La gaieté et le sang-à-froid de l'Impératrice paraissent l'avoir séduit. Il se tient cependant sur la réserve à cause des sentiments de résistance aux réformes libérales qu'elle lui a laissé entrevoir.

II

La guerre de 1866.

Les passages suivants de mes carnets de notes révèlent dans tout leur jour les hésitations de l'Empereur au moment de la guerre de 1866, hésitations dues surtout à son état de santé.

On a souvent accusé le Corps législatif d'avoir, en 1866, par ses entraînements irréfléchis, lié les mains de Napoléon III, au moment où éclata la guerre entre la Prusse et l'Autriche.

Le Corps législatif, a-t-on dit, s'était prononcé en faveur d'une politique de paix et de neutralité, et ses sentiments trop nettement manifestés avaient exercé une influence funeste sur les résolutions de l'Empereur.

Mes notes peuvent jeter quelque jour sur la part de responsabilité qui incombe au Corps législatif dans ces graves inconvénients. Elles permettent de juger s'il mérite ou non les reproches qui lui ont été adressés.

Il résulte des faits que, pendant le cours de la session de 1866, sur cette question si grave de la guerre entre la Prusse et l'Autriche, le Corps législatif a pu manifester des sentiments dont il est difficile de fixer le caractère, et qu'on appelle, en style parlementaire, des mouvements divers ; mais que jamais il n'a exprimé formellement son opinion sur la politique à suivre.

Comment la Chambre aurait-elle pu exercer une influence sur les déterminations de l'Empereur, puisque chaque fois que l'occasion s'est présentée pour elle de donner son avis, on l'a prié de se taire ?

27 avril 1866.

Les députés se montrent fort inquiets de ce qui se passe en Allemagne. Malgré les protestations pacifiques de la Prusse, on ne doute pas qu'elle n'ait l'intention bien arrêtée de trancher par les armes les questions qui se sont élevées entre elle et l'Autriche.

Aussi, quand Ollivier demande que la discussion de la loi du contingent soit mise à l'ordre du jour de la séance du jeudi 3 mai, et qu'il annonce que lui et ses amis se proposent d'adresser à cette occasion au gouvernement, un certain nombre de questions sur la situation politique de l'Europe, il se manifeste sur tous les bancs une sorte de soubresaut douloureux. On dirait des gens qui n'aiment pas qu'on les trouble dans leur quiétude.

M. Rouher déclare qu'il ne sait pas s'il sera possible au gouvernement d'accepter un débat dans l'état des négociations actuelles. Aussitôt un soupir de soulagement s'échappe de toutes les poitrines.

Il est visible que sur les questions redoutables qui s'agitent au delà du Rhin, la Chambre n'a point d'opinion faite ; qu'elle n'est point préparée à la guerre et qu'elle fera tout le possible pour l'écarter.

3 mai 1866.

Au moment où allait s'ouvrir la discussion sur la loi du contingent, M. Rouher s'est levé et a demandé la parole.

On avait annoncé, à la salle des Conférences et à la Présidence, qu'on ferait tous les efforts pour écarter toute discussion sur les affaires d'Allemagne. Personne n'a donc été étonné d'entendre M. Rouher déclarer

que le gouvernement ne pouvait accepter cette discussion « sans s'exposer à des inconvénients graves et nombreux ».

La Chambre a écouté avec une attention pleine d'anxiété l'exposé de la situation politique qui a suivi cette déclaration. Toutes les paroles de M. Rouher qui avaient un sens pacifique ont été saluées par de vifs applaudissements. On a fortement approuvé le passage du discours du ministre d'État où il est dit « qu'après avoir proclamé ses tendances pacifiques, il était du devoir du gouvernement de l'Empereur de respecter les règles d'une neutralité loyale et sincère ». On a accueilli par des bravos prolongés le désaveu d'une alliance présumée entre l'Italie et la Prusse, et surtout ces mots : « Nous laissons à la charge de l'Italie les risques et périls de toute agression dirigée contre l'Autriche. »

M. Rouher a résumé en ces termes la pensée du gouvernement : « Politique pacifique, neutralité loyale, entière liberté d'action. » Ce programme paraît obtenir l'assentiment de presque toute la Chambre.

Au moment où M. Rouher achève son discours, M. Thiers monte quelques marches de l'escalier qui conduit au fauteuil du Président : « Walewski, crie-t-il à mi-voix ; je vais dire quelques mots ; maintenez-moi la parole ; je veux faire des déclarations importantes. »

M. Walewski ne répond pas, mais il donne la parole à M. Bethmont, qui la cède immédiatement à M. Thiers.

M. Thiers n'a pas le ton agressif qu'il prend d'habitude quand il examine les actes du gouvernement impérial. Son discours est celui d'un pédagogue qui a surpris son élève en faute et qui, dans un accès d'indulgence, au lieu de le punir, lui montre doucement les moyens de rentrer dans la bonne voie.

Ce n'est pas à l'Empire qu'il s'attaque, c'est à la Prusse et à l'Italie : « La France, dit-il, doit désavouer la politique prussienne, au nom de l'équité d'abord, puis du triple intérêt de l'Allemagne, de la France et de la société universelle ». Quant à l'Italie, il ne faut pas hésiter à lui tenir un langage très ferme : « Il faut s'expliquer avec elle de façon à ne lui laisser aucun doute, de manière à ce qu'elle ne puisse se dire que la désapprobation d'aujourd'hui ressemble à la désapprobation précédente. Peut-être alors ces ingrats alliés vous comprendront davantage, et peut-être aussi M. de Bismarck comprendra la situation dans laquelle il s'engage. »

Le discours de M. Thiers a complètement effacé les déclarations de M. Rouher. Un grand nombre de députés quittent leurs bancs et vont presser les

maines de l'orateur. La séance reste suspendue pendant plus de vingt minutes.

J. Favre essaie de reprendre le débat. Mais on ne l'écoute pas. C'est à peine si on prête l'oreille à M. Rouher venant dire que « le gouvernement considère qu'il y aurait péril à développer plus longtemps cette discussion. » Il a cependant appris à la Chambre une nouvelle importante : c'est qu'on vient de recevoir la déclaration officielle émanée de l'Italie « qu'elle prenait l'engagement de ne pas attaquer l'Autriche ».

Après toutes ces émotions, il était bien difficile à la Chambre d'aborder les détails techniques de la loi du contingent. Ollivier a exprimé le sentiment général, quand il a dit : « Nous ne voulons, par aucun développement, retarder d'un moment le vote qui, rendu par la Chambre, après la déclaration du gouvernement, dont je prends acte et que j'accepte, après l'émotion que vous avez manifestée pendant le discours de l'honorable M. Thiers, sera pour le pays et pour l'Europe un acte solennel. »

Ce qui s'est passé pendant et après le discours de M. Thiers ne laisse aucun doute sur les sentiments de la Chambre.

Il est évident qu'elle désire que, si la France prend part aux événements dont l'Allemagne est menacée d'être le théâtre, elle se range du côté de l'Autriche. Au fond, ses vœux sont pour le maintien de la paix et pour une stricte neutralité.

M. Thiers a été véritablement aujourd'hui le chef et l'organe de la majorité. Il est vrai qu'il a été puissamment secondé par des hommes qui appartiennent au gouvernement de l'Empereur. M. Walewski préconisait dans les couloirs, depuis quelques jours, la politique d'abstention qu'a soutenue l'orateur de la gauche. M. Fould, ministre des finances, était venu lui-même à la salle des conférences prêcher en faveur du maintien de la paix. Tout le monde a pu l'entendre dire aux députés qui sortaient de la salle pendant la suspension de séance qui a suivi le discours de M. Thiers : « Je n'ai jamais rien entendu d'aussi beau ni d'aussi fort. Après un discours comme celui-là, on peut dire que la paix est assurée. »

12 juin 1866.

C'est une grosse question au palais de l'Industrie que celle de savoir si l'Exposition universelle de 1867 aura lieu. Ce matin dans la réunion du 10e groupe, on disait que M. Le Play avait demandé au gouvernement s'il

n'était pas possible d'obtenir des puissances européennes la neutralisation du Champ-de-Mars et des quartiers environnants.

Il était bien difficile à l'Empereur de continuer à garder le silence en présence de la guerre devenue imminente. La discussion des budgets va s'ouvrir et l'opposition a résolu de provoquer un débat sur les affaires d'Allemagne et d'Italie. Le discours d'Auxerre a montré que Napoléon III ne partage pas les idées de M. Thiers et qu'il a répudié les traités de 1815, « dont on veut faire, a-t-il dit, « avec une pointe d'humeur très visible, « l'unique base de notre politique extérieure. » Mais le moment est venu de sortir de l'obscurité et du vague dans lesquels s'est jusqu'ici renfermée la pensée impériale.

On sait dans la Chambre que les conseillers de la couronne sont très divisés sur le chapitre des alliances ; les uns penchent pour la Prusse, les autres pour l'Autriche. Mais l'Empereur, pour qui penche-t-il ? Les députés ont hâte de le savoir ; ils ne veulent plus s'exposer à renouveler la démonstration qui a eu lieu le 3 mai et qui, paraît-il, a profondément contrarié le souverain.

Aussi la Chambre a fait un bon accueil à la lettre que l'Empereur a adressée à M. Drouyn de Lhuys et dont M. Rouher est venu lui donner lecture. Cette lettre se résume en ces deux mots : Neutralité attentive... auxquels les lignes suivantes servent de commentaire :

« Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. Mais pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas ? Pour que sa parole soit écoutée, serait-elle obligée de tirer l'épée ? Je ne pense pas. »

La gauche a essayé d'engager la discussion. Mais M. Rouher avait déclaré qu'un débat contradictoire pourrait entraîner des inconvénients sérieux en ce moment. Il a répété à diverses reprises que le gouvernement désirait le maintien de la paix. Cela a suffi pour lui ramener complètement la majorité ; elle n'a pas permis à un seul orateur de prendre la parole.

Ce qu'il y a de plaisant, c'est que toutes les fois qu'un député prononçait le mot de paix, il était immédiatement interrompu et conspué. M. Thiers a voulu prononcer quelques mots « pour lever, a-t-il dit, les scrupules de certains membres et les rallier à

« la demande du ministre d'État ». On a craint qu'il ne renouvelât la scène du 3 mai. Cette fois M. Walewski lui a fermé brutalement la bouche.

A la majorité de 202 voix contre 34, la Chambre s'est prononcée pour la clôture de l'incident.

« L'Empereur a pris le bon parti ; il s'est rangé du côté de la Prusse. »

Le mot est de Belmontet. Il ne manque pas d'une certaine justesse.

13 juin 1866.

Malgré le vote d'hier, le Corps législatif a failli revenir sur les affaires de l'Allemagne et de l'Italie.

On allait entamer la discussion générale du budget de 1867. Garnier-Pagès a fait la remarque que ce budget avait été préparé par la commission en prévision de la paix et que nous étions en présence de menaces de guerre. La situation peut donc changer du tout au tout.

« Nous ne pouvons pas, a dit Garnier-Pagès, connaître les événements qui se préparent ; on ne peut pas prédire l'avenir. Mais je demande au gouvernement si, dans une circonstance donnée, il ne croira pas convenable de consulter la Chambre sur les crédits supplémentaires dont il croirait avoir besoin. »

M. Rouher a répondu :

« Il est de toute évidence que, si les événements prenaient un caractère tel qu'ils dussent engager le gouvernement à modifier la politique qu'il vous a fait connaître, l'organisation financière actuelle ne lui fournissant à aucun degré le moyen d'ouvrir, par des décrets impériaux, les crédits nécessaires pour faire face à des dépenses nouvelles, son devoir serait de recourir à une réunion nouvelle du Corps législatif, afin de pourvoir à ces éventualités. »

14 juin 1866.

Le pauvre M. Walewski a bien du mal d'empêcher le renouvellement de l'incident que le Corps législatif a clos avant-hier par un vote spécial.

Hier, pendant que Garnier-Pagès se plaignait qu'on présentât à la veille d'une guerre possible un budget de paix, il était visiblement sur des charbons ardents.

Aujourd'hui, Glais-Bizoin a mis sa patience à l'épreuve. Il a trouvé le moyen de dire des choses énormes et de flétrir « le
« spectacle abominable que s'apprêtent à donner au monde civilisé quelques ministres
« coupables, criminels, ministres de souverains
« minels rains non moins coupables, non moins criminels ».

M. Walewski a fait de vains efforts pour arrêter l'imprudent orateur. Glais-Bizoin a une façon de parler qui échappe à toute action disciplinaire : il bafouille, comme on dit en style de théâtre ; on le comprend à peine. Le Président a pourtant trouvé le moyen de le frapper d'un rappel à l'ordre pour avoir laissé échapper les paroles suivantes :

« Je n'ai pas besoin de faire l'énumération des peuples dont aujourd'hui le sort est entre les mains du pouvoir arbitraire.

« Voix nombreuses : Qui ? Qui ?

« Glais-Bizoin : En Autriche, en Prusse et aussi en France. » (Violents murmures.)

Le rappel à l'ordre n'a point ému Glais-Bizoin. Il s'est contenté de dire : « J'ai fini, » et il est remonté tranquillement à son banc.

22 juin 1866.

Il s'est produit aujourd'hui un incident très curieux et parfaitement inexplicable.

M. Rouher communique à M. le duc d'Albuféra une dépêche ainsi conçue :

« Une grande bataille a eu lieu en Silésie. Les Prussiens ont été mis en pleine déroute. Le prince royal de Prusse a été tué. »

Aussitôt toute la Chambre se précipite vers le banc où siège le ministre d'État. La séance est forcément suspendue. Des conversations animées s'engagent dans l'hémicycle et dans les couloirs. On applaudit à la défaite des Prussiens. M. Thiers y voit le pronostic d'une prochaine solution.

« Toute victoire des Autrichiens, dit-il aux députés rassemblés autour de lui, sera un pas fait vers la paix. Au contraire, si les Prussiens sont vainqueurs, la guerre durera longtemps. »

Au bout d'un quart d'heure, on apporte à M. Rouher une note émanée du ministère des affaires étrangères : la dépêche est fausse ; on a des dépêches postérieures de Berlin et elles ne disent pas un mot de cette prétendue bataille.

M. Thiers continue cependant à croire à l'authenticité de la nouvelle. Comme j'exprime quelques doutes :

« Les intérêts privés, me dit-il, montrent plus d'activité que le gouvernement ; ils sont continuellement en éveil et ils emploient, pour être informés des événements, des moyens rapides qui manquent à l'administration. Si l'on sait quelque chose de vrai sur ce qui se passe pendant une guerre, ce n'est jamais que par les banquiers et les gens de finances. »

La Chambre, un peu honteuse de s'être laissé tromper par une mystification, reprend sa séance.

23 juin 1866.

Au dîner qui a eu lieu hier aux Tuileries, l'Empereur, dans un entretien qu'il a eu avec un certain nombre de députés, aurait tenu, à ce qu'on rapporte, un langage très favorable au rétablissement de la paix, et il aurait confirmé l'espoir que l'Exposition de 1867 ne subirait aucun ajournement.

On commentait beaucoup les paroles de l'Empereur dans les couloirs du Corps législatif.

25 juin 1866.

M. Larrabure a eu aujourd'hui une bien malheureuse inspiration. Au moment où, comme on dit, la parole est au canon, il a voulu provoquer une démonstration en faveur de la paix. On lui a fait sentir durement que ses paroles manquaient d'opportunité.

Ce député est un ami particulier de M. Fould. On dit que, lorsqu'il parle, il ne fait le plus souvent que traduire les pensées et les sentiments du ministre des finances. La Chambre, qui garde rancune à M. Fould de l'avoir entraînée, le 3 mai, à applaudir le discours de M. Thiers, avait pris la résolution d'empêcher M. Larrabure de développer ses idées ultra-pacifiques.

Il est vrai que le pauvre M. Larrabure a singulièrement prêté le flanc aux interruptions. Il est un fait éclatant, a-t-il dit, la France veut la paix. — Avec honneur, lui a-t-on répondu. — La France, a-t-il continué, ne veut pas la guerre pour conquérir des agrandissements de territoire. — Nous sommes d'accord là-dessus, lui a-t-on crié de tous les coins de la Chambre.

M. Thiers et M. Berryer ont essayé de faire maintenir la parole à M. Larrabure. Il y a eu une altercation entre eux et M. Walewski. M. Thiers a invoqué le droit de la Chambre. M. Berryer a fait l'observation qu'aujourd'hui que la guerre est déclarée, la France a le droit de savoir « s'il doit en sortir une situation qui l'engage à prendre part aux événements ».

M. Larrabure, déconcerté par tout ce tapage, qu'il avait bien innocemment provoqué, a renoncé de lui-même à la parole.

« Je ne comprends rien aux susceptibilités de la Chambre, a-t-il dit à un de ses collègues en se rasseyant ; avant de prendre la parole, j'ai consulté plusieurs membres du cabinet, et ils m'ont prodigué leurs encouragements. »

29 juin 1866.

Le bruit a couru à la Chambre qu'on allait interpeller M. Rouher et que le ministre d'État était disposé à expliquer les motifs pour lesquels le gouvernement a dû s'abstenir de toute discussion sur les affaires extérieures.

On a entamé la discussion du budget extraordinaire, et aucune interpellation ne s'est produite.

Il serait cependant bien nécessaire de savoir si le gouvernement est pour l'Autriche ou s'il est pour la Prusse. Ces jours-ci, la Gazette de France, ayant annoncé qu'une députation de notables commerçants de Paris était allée à la Préfecture de police demander l'autorisation d'organiser une illumination spontanée pour le cas où la nouvelle d'une victoire de l'Autriche serait officiellement confirmée, le ministre de l'intérieur a envoyé au journal un communiqué contenant un démenti brutal.

Il est vrai que M. le marquis de la Valette est un partisan de l'alliance italo-prussienne.

II

Le lendemain de Sadowa.

5 juillet 1866.

Ce matin, j'étais encore sous le coup des émotions qu'a produites sur tout le monde la nouvelle de la victoire remportée par les Prussiens à Sadowa, quand on est venu m'apporter le Moniteur universel. En l'ouvrant, j'ai été fort surpris de lire la note suivante, placée en tête de la Partie officielle :

« Paris, le 4 juillet 1866.

« Un fait important vient de se produire. Après avoir sauvegardé l'honneur de ses armes en Italie, l'empereur d'Autriche, accédant aux idées émises par l'Empereur Napoléon dans sa lettre adressée le 11 juin à son ministre des affaires étrangères, cède la Vénétie à l'Empereur des Français et accepte sa médiation pour amener la paix entre les belligérants. L'Empereur Napoléon s'est empressé de répondre à cet appel et s'est immédiatement adressé aux rois de Prusse et d'Italie pour amener un armistice. »

Depuis trois mois j'ai renoncé à déchiffrer les énigmes de la politique impériale ; j'avoue cependant que j'ai été saisi d'un mouvement irrésistible

de curiosité en lisant cette note.

Je me disais : Est-ce que j'aurais manqué de perspicacité ? Ce que je prenais pour des hésitations et des incohérences, n'était-ce pas, au contraire, la mise à exécution d'un plan savamment conçu et habilement poursuivi ? Sommes-nous à la veille de recevoir la récompense de cette neutralité attentive qui a été indiquée par Napoléon III comme étant la seule ligne de conduite utile et efficace ? Comme compensation aux agrandissements qu'obtiendront forcément la Prusse et l'Italie, allons-nous enfin voir se réaliser, du côté du Rhin, cette rectification de nos frontières considérée comme indispensable à la défense du pays ?

En relisant la note, j'y trouvais bien des obscurités. Pourquoi insistait-on si fort sur les défaites de l'armée italienne ? N'est-ce pas, quoi qu'on en ait dit, à la sollicitation et sur les conseils de Napoléon III que l'Italie est devenue l'alliée de la Prusse ? Les armes de Victor-Emmanuel n'ont pas été heureuses, il est vrai ; mais son intervention, en obligeant l'Autriche à diviser ses forces, n'a-t-elle pas contribué à la victoire éclatante remportée à Sadowa par l'armée prussienne ? Après avoir proclamé que le droit et la civilisation étaient du côté de la Prusse, allait-on se rapprocher de l'Autriche vaincue ? Dans quel but ? Quel intérêt pourrions-nous avoir à abandonner la cause du vainqueur ?

Toutes ces questions et bien d'autres encore se pressaient dans ma tête. Dans l'espérance de recueillir un peu de lumière, je me suis rendu chez le prince Napoléon.

Depuis plus d'un an, le prince se tient à l'écart des hommes et des affaires. Mais quand on réclame son concours, il l'accorde volontiers, surtout quand il s'agit d'une politique conforme à ses idées. C'est ainsi que, dans une circonstance récente, l'Empereur a fait appel à l'intervention de son cousin auprès du roi Victor-Emmanuel, dont la conduite semblait indécise.

Le prince Napoléon ne sait pas toujours tout ; mais il devine beaucoup, et, le plus souvent, il devine juste. Les confidences qu'il reçoit de certains personnages et les bruits que sa haute situation lui permet de recueillir remplacent pour lui les informations officielles. Il a un instinct merveilleux pour tirer de tous ces faits plus ou moins dénaturés des inductions qui s'éloignent rarement de la réalité.

J'ai été introduit immédiatement dans le cabinet du Prince ; car le salon d'attente était vide de visiteurs.

Le Prince m'a fait un accueil si étrange que je me suis presque repenti de ma démarche. Il parcourait à grands pas la longue pièce qui lui sert de cabinet. On voyait sur son visage un mélange de tristesse et de colère. Il s'est écoulé un temps assez long avant qu'il m'adressât la parole. A la fin, il s'est arrêté, et me regardant en face, il m'a dit avec une brusquerie voisine de la brutalité :

« Qu'on ne vienne pas me féliciter de ce qui se passe aujourd'hui. Fût-ce mon meilleur ami, je le jetterais par la fenêtre ?

— Comment, ai-je répliqué, pourrais-je songer à vous féliciter de ce qui arrive ? Je n'y comprends absolument rien. »

Le Prince a paru satisfait de ma déclaration ; mais il a haussé le ton de sa voix :

« A la bonne heure, m'a-t-il dit. Qu'est-ce que cette note du Moniteur ? Un simple coup de théâtre à la Mélingue ! Histoire d'obtenir à la Bourse 4 ou 5 francs de hausse ! »

Il a repris sa promenade, et passant à un autre ordre d'idées :

« Cette transaction, a-t-il dit, dont on s'applaudit si fort est honteuse pour l'Italie. Comment ! ces pauvres gens ont dépensé leur argent et versé leur sang, et c'est la France qui reçoit la Vénétie, elle qui n'a pas mis un seul homme en ligne, elle qui n'a pas brûlé une seule amorce ! Ah ! je sais, on donnera la Vénétie aux Italiens. Mais à quelles conditions ? On leur fera payer un milliard ; on leur imposera l'obligation de respecter à tout jamais ce qui reste du pouvoir temporel de la Papauté. La Prusse, elle non plus, n'a pas sujet d'être satisfaite. Il est bien visible que l'Autriche ne cherche qu'une chose, c'est de gagner du temps. Quand elle aura reconstitué son armée, elle écrasera la Prusse. »

Depuis quelques jours, il circule des bruits de réformes nouvelles. Le Prince, y faisant allusion, a mis en cause le parti libéral, qu'il accuse de vouloir la paix à tout prix. Cette fois, j'ai dû prendre ma part des reproches.

« Les fameux libéraux français, s'est-il écrié, sont des dupes. Ils se figurent qu'on va leur donner des réformes. Ils se trompent. On leur enlèvera ce qu'ils ont mis tant de peine à conquérir ! »

La conversation commençait à devenir gênante, d'autant plus que le Prince ne me laissait pas placer un mot. Heureusement on est venu lui apporter la carte d'un visiteur. J'en ai profité pour prendre congé.

Au moment où je soulevais la portière pour sortir du cabinet, le prince m'a pris la main et m'a retenu :

« Mettez-vous bien dans l'esprit, m'a-t-il dit, qu'on a agi comme on le fait toujours ; on a adopté la politique des demi-mesures. Il fallait anéantir l'Autriche. Au lieu de cela, qu'a-t-on fait ? On l'a amoindrie ; on est en train de réchauffer ses vieilles haines ; on en fait à nouveau le nœud d'une coalition contre nous. »

Le Prince, placé sous le coup de préoccupations qui m'échappent, ne m'a pas paru jouir de sa lucidité d'esprit habituelle. Son langage passionné avait accru mes doutes ; j'étais en proie à de véritables perplexités.

En sortant du Palais-Royal, je me suis machinalement dirigé vers le palais du Corps législatif. La session est close depuis quatre jours, mais les députés ont été priés de ne pas s'éloigner de Paris. Il peut survenir tel incident qui nécessite la réunion immédiate du Corps législatif, et l'on est bien aise d'avoir les députés sous la main.

Les députés sont du reste fort préoccupés des bruits qui courent au sujet de modifications qui seraient introduites prochainement dans la Constitution. Il y a eu un conseil des ministres auquel assistaient les membres du conseil privé. M. Rouher a donné lecture d'un projet de sénatus-consulte. Le fait est que le Sénat est toujours en session. Avant de regagner leurs départements, les députés voulaient savoir à quoi s'en tenir sur les projets qu'on attribue au gouvernement.

Je n'ai donc été nullement étonné de voir la salle des conférences aussi fréquentée et aussi animée que si l'on était à quelques heures d'une séance solennelle.

La note du Moniteur est sérieusement et généralement approuvée. Tous les visages sont rayonnants. C'est la paix, disent les uns. C'est la fin des complications ! disent les autres.

Un député qui occupe une grande position au Château parcourt les groupes et fait l'éloge de la sagesse de l'Empereur :

« Eh bien ! s'écrie-t-il, j'espère qu'on peut se fier à cet homme-là ! »

M. de Montjoyeux, député de la majorité, me donne le mot de cet enthousiasme. Ce n'est pas seulement la note du Moniteur qui réjouit tout ce monde, c'est une décision prise hier et qui serait fort grave, si ce que me rapporte mon collègue est exact.

Voici ce dont il s'agit :

A la première nouvelle de la victoire foudroyante de Sadowa, M. Drouyn de Lhuys aurait compris que la France était menacée de perdre le rang qu'elle a occupé jusqu'ici parmi les nations occidentales. Afin de sauvegarder les intérêts de la France, et aussi pour mettre des bornes aux exigences de la Prusse, il avait suggéré à l'Empereur de réunir 80,000 hommes, d'occuper la rive gauche du Rhin et d'opérer ainsi une diversion qui aurait permis de faire échec aux projets ambitieux de M. de Bismarck. L'Empereur avait d'abord accédé aux vues du ministre des affaires étrangères. Une note devait paraître au Moniteur en même temps qu'un décret convoquant le Corps législatif. Mais, au dernier moment, l'Empereur, cédant à des influences que M. de Montjoyeux ne m'a pas fait connaître, aurait changé d'avis : il aurait pris la résolution de se borner au rôle de médiateur pacifique entre les deux belligérants.

M. de Montjoyeux est très lié avec le marquis de La Valette : Il est donc bien placé pour savoir ce qui se passe. On s'est trouvé pendant quelques heures à deux doigts de la guerre. C'est de la résolution prise par l'Empereur de repousser les conseils belliqueux que se réjouissent surtout mes honorables collègues. On ne parlait rien moins que d'aller en corps faire une visite aux Tuileries.

Mais d'où vient que le prince Napoléon n'a fait, dans la courte conversation que j'ai eue avec lui, aucune allusion à cet incident ? L'ignore-t-il ? Je serais tenté de le croire ; il y avait en effet, dans cette tentative avortée d'une intervention armée, un argument à faire valoir contre la politique décousue de son impérial cousin ; bien certainement il ne l'aurait pas laissé échapper.

Ce soir, j'ai parcouru les boulevards. Toutes les fenêtres sont pavoisées. On me dit que le faubourg Saint-Antoine a illuminé. La foule qui circule est

énorme. Il semble vraiment que la France vient de remporter une grande victoire.

Le Prince ne s'est point trompé : la rente a haussé de quatre francs.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

LE TESTAMENT DE NAPOLEON III

(24 avril 1865.)

Les versions qui ont été publiées du testament de l'Empereur sont généralement inexactes.

Voici le texte qui a été pris sur l'original déposé à la Cour des probates à Londres par le Sollicitor de l'Impératrice.

« CECI EST MON TESTAMENT.

« Je recommande mon fils aux grands corps de l'État, au peuple et à l'armée. L'Impératrice Eugénie a toutes les qualités nécessaires pour bien conduire la régence, et mon fils montre des dispositions et un jugement qui le rendront digne de ses hautes destinées. Qu'il n'oublie jamais la devise : « Tout pour le peuple français. » Qu'il se pénètre des écrits du prisonnier de Sainte-Hélène, qu'il étudie les actes et la Correspondance de l'Empereur, enfin qu'il se souvienne, quand les circonstances le permettront, que la cause des peuples est la cause de la France.

« Le pouvoir est un lourd fardeau, parce que l'on ne peut pas toujours faire le bien qu'on voudrait, et que vos contemporains vous rendent rarement justice ; aussi faut-il, pour accomplir sa mission, avoir en soi la foi et la conscience de son devoir. Il faut penser que, du haut des cieux, ceux que vous avez aimés vous regardent et vous protègent ; c'est l'âme de mon grand oncle qui m'a toujours inspiré et soutenu. Il en sera de même pour mon fils, car il sera toujours digne de son nom.

« Je laisse à l'Impératrice tout mon domaine privé ; je désire qu'à la majorité de mon fils elle habite l'Élysée et Biarritz.

« J'espère que mon souvenir lui sera cher, et que, après ma mort, elle oubliera les chagrins que j'ai pu lui causer.

« Quant à mon fils, qu'il garde, comme talisman, le cachet que je portais à ma montre, et qui vient de ma mère. Qu'il conserve avec soin tout ce qui me vient de l'Empereur, mon oncle, et qu'il soit persuadé que mon cœur et mon âme restent avec lui.

« Je ne parle pas de mes chers serviteurs : je suis convaincu que l'Impératrice et mon fils ne les abandonneront jamais.

« Je mourrai dans la religion catholique, apostolique et romaine, que mon fils honorera toujours par sa piété.

« Signé : NAPOLÉON.

« Fait, écrit et signé de ma main, au palais des Tuileries, le 24 avril mil huit cent soixante-cinq.

« Signé : NAPOLÉON. »

LES DÉMENTIS DU JOURNAL OFFICIEL

(Août-septembre 1869.)

Pendant que les journaux de Paris donnaient sur la santé de l'Empereur des détails plus ou moins discrets, le Journal officiel opposait aux bruits qui étaient répandus dans le public des démentis énergiques.

En voici quelques échantillons :

18 août 1869.

« Des bruits alarmants ont été répandus sur la santé de l'Empereur. Ces bruits sont inexacts. Les douleurs rhumatismales de Sa Majesté tendent chaque jour à disparaître.

« Une enquête est ouverte dans le but de découvrir les auteurs et les propagateurs d'une nouvelle qui ne peut être attribuée qu'à de regrettables manoeuvres.

30 août 1869.

« L'état de santé de l'Empereur est de plus en plus satisfaisant.

7 septembre 1869.

« Des bruits alarmants sur la santé de l'Empereur ont été répandus aujourd'hui à la Bourse. Ces bruits, qui paraissent surtout venir de spéculateurs étrangers, n'ont rien de fondé. L'Empereur se lève tous les jours, signe les décrets et expédie les affaires comme à l'ordinaire, et si les douleurs rhumatismales se sont prolongées, la santé de Sa Majesté n'a jamais inspiré la moindre inquiétude.

Le ministre de l'intérieur a adressé la dé-pêche suivante à tous les préfets de l'Empire :

« La baisse de la Bourse a eu pour cause des nouvelles financières d'Allemagne et des bruits inexacts sur la santé de l'Empereur.

« Hier et aujourd'hui, l'Empereur s'est levé et va de mieux en mieux. »

Il faut citer, dans son entier, l'article du Rappel dans lequel M. Henri Rochefort se moquait de ces démentis invraisemblables du Journal officiel.

« J'ai lu récemment ceci dans le Journal officiel :

« L'état de santé de l'Empereur continue
« à s'améliorer. Les douleurs rhumatismales
« dont il souffrait ont presque entièrement
« disparu. »

Le même jour, à cinq minutes d'intervalle, je lisais dans l'Indépendance belge :

« Il y a amélioration dans la santé de l'Empereur
« . Un sondage a été pratiqué et a
« donné des résultats favorables. »

« J'ai vu des médecins se tromper. Tous les jours, à la suite d'une indigestion, vous appelez un docteur qui vous conseille de prendre un bain de pieds à la moutarde dont vous mourez dans la nuit ; mais il ne m'a pas été donné, dans toute ma carrière médicale, d'entendre dire qu'on sondait les malades atteints de rhumatismes.

« S'il est vrai que Napoléon III se soit fait expédier d'Allemagne des savants pour soigner ses rhumatismes, je lui fais mon compliment, il est dans de belles mains. Sonder un rhumatisme, jamais, depuis le Médecin malgré lui, on n'aura assisté à une médication pareille. Il faut s'intituler le Journal officiel pour publier avec cet aplomb des notes aussi foudroyantes de naïveté. C'est absolument, journal candide, comme si tu insérais cet avis en tête de ton bulletin :

« L'Empereur ayant une légère migraine,
« les médecins se sont décidés à lui couper
« la jambe droite. »

« Le docteur Nélaton, qui assiste à toutes les consultations, doit être singulièrement flatté en lisant les jocrisseries qu'on lui met ainsi sur le dos.

« Que vont penser mes confrères, se dit
« évidemment ce praticien que le sénat n'a
« pas encore privé de toutes ses facultés,
« quand ils verront que j'emploie la sonde
« pour soigner les rhumatismes. Il est évi-
« dent que je vais perdre la moitié de ma
« clientèle. »

« Il est vrai que le gouvernement qui rédige des bulletins de santé à faire tressaillir dans leurs gaines les bistouris les plus bonapartistes, s'inquiète peu de savoir si la réputation de M. Nélaton en souffrira. On nous a raconté depuis des années tant de contes à dormir dans toutes les positions ; on nous a servi tant de Tartare retour de Sébastopol, du Mexique et autres lieux ; on nous a imposé tant de messieurs tarés et de budgets indéchiffrables, qu'une insanité de plus n'a pas paru devoir combler la mesure.

« Faire accroire au peuple français que les maux de dents se traitent par les bains sulfureux et les rhumatismes par le sondage a semblé la chose du monde la plus facile. Eh bien ! non, ce n'est pas aussi aisé que vous le supposez. Nous sommes copieusement abrutis, j'en conviens ; mais il y a

quelque imprudence à nous le faire sentir avec autant d'insistance. Si vous tenez à faire hausser autre chose que les épaules, rédigez-nous sur la santé de l'empereur des informations qui soient fausses à la rigueur, mais que nous puissions au moins accepter sans passer aux yeux des peuples civilisés pour de simples bestiaux. »

LA CONSULTATION DU 1^{er} JUILLET 1870.

(1^{er} juillet 1870.)

Les médecins présents à la consultation étaient :

MM. Nélaton, Ricard, Fauvel, Germain Sée, Corvisart.

M. Germain Sée fut chargé de la rédaction de la consultation.

Le texte portant sa signature fut remis par lui à M. le docteur Conneau, le 3 juillet 1870.

Diagnostic.

1° Hyperesthésies cutanées et musculaires d'origine anémique. Les hyperesthésies se caractérisent par des douleurs superficielles de la peau, des cuisses, douleurs qui s'exaspèrent au moindre toucher, diminuent au contraire par la pression, et reviennent sous les influences les plus variées, particulièrement du froid.

Dans les muscles, près des articulations des pieds, on trouve une grande sensibilité, soit spontanée, soit provoquée, des attaches musculaires, et cette sensibilité, sous forme d'élancements, reparaît aussi parfois sous l'influence du froid. Ceci ne prouve pas une nature rhumatismale ; tout ce qui est provoqué par le froid n'est pas rhumatique. Le malade n'a jamais eu de rhumatisme articulaire, bien que ces douleurs datent déjà de vingt ans, c'est-à-dire d'une époque où il y a eu deux graves causes d'anémie. Ces hyperesthésies nervo-musculaires sont en effet presque toujours dues à l'anémie.

2° L'anémie dont il reste à peine des traces autres que les douleurs a été bien plus caractérisée autrefois ; elle était due à une captivité de six ans, c'est-à-dire à une aération insuffisante et aux influences morales.

Une cause physique est venue s'ajouter à ces diverses causes d'anémie, c'est un flux hémorroïdal assez considérable, et surtout presque permanent pendant six ans.

Aujourd'hui l'anémie a presque disparu ; il n'y a pas de souffle dans les vaisseaux ni dans le cœur ; les battements du cœur et les bruits de l'organe sont faibles, mais parfaitement réguliers, et s'il y a eu des syncopes autrefois, cela prouve qu'il existait encore de l'anémie, mais pas de maladie de cœur, comme cela aurait eu lieu dans le rhumatisme.

3° Quelques phénomènes goutteux se sont montrés, çà et là, dans les jointures des pieds, et récemment encore, mais sans rhumatisme, sans autre complication intérieure qu'une lésion de la vessie. Il y a bien de temps à autre du ballonnement du ventre, quelquefois de la susceptibilité de l'estomac et des intestins, mais c'est là le fait habituel aux hémorroïdaires.

Nous concluons donc en disant que les troubles digestifs, de même que les douleurs périphériques sont dues aux hémorroïdes et à l'anémie consécutive ; mais il reste à interpréter la lésion de la vessie.

4° Altération des voies urinaires.

Depuis cinq ans, il y a eu quelques hématuries ; à la suite de celles de 1867, les urines sont restées pendant un an muco-purulentes, puis elles se sont éclaircies, et, depuis le mois d'août 1869, où il y a eu des accidents aigus et graves dans les organes urinaires, les urines ont constamment contenu une certaine quantité de pus, évaluée au minimum à 1/4, et pendant la période aiguë à 1/4 ou 1/3 de la totalité des urines.

Très souvent aussi, il y a eu de la dyspnée, de la lenteur très marquée pour uriner le matin, d'autres fois des interruptions du jet de liquide, et par moments il y a eu des difficultés telles qu'il a fallu recourir à la sonde ; c'est ce qui est arrivé à Vichy, il y a trois ans, et au mois d'août 1869. Il est à noter aussi que, depuis ce temps, l'équitation et les secousses de la voiture réveillent souvent des douleurs dans les reins ou dans le bas-ventre, ou au fondement.

Or, une maladie caractérisée par ces trois phénomènes : 1° hématuries répétées ; 2° urines purulentes depuis près de trois ans, avec des alternatives plus ou moins marquées ; 3° dysurie fréquente, caractérisée par le spasme ou par l'inertie de la vessie, ne peut être rapportée qu'à une pyélocystite calculeuse.

S'il n'y avait eu que des urines purulentes, on aurait pu songer à un simple catarrhe. Si l'on n'arrive pas à tenir compte de ce qui s'est passé

avant le mois d'août 1869, on pourrait penser à un abcès périvésical ouvert dans l'urètre.

Mais les hématuries antérieures, mais la persistance de la purulence des urines depuis un an, le retour fréquent de la dysurie et l'augmentation des douleurs par les secousses, doivent faire penser à une cystite d'origine calculeuse, que ce calcul soit placé et enchatonné dans la vessie, ou qu'il ait eu son siège primitif dans les reins.

Il y a eu d'ailleurs, de temps en temps, un excès d'acide urique et d'urates dans les urines.

C'est pourquoi nous considérons comme nécessaire le cathétérisme de la vessie à titre d'exploration, et nous pensons que le moment est opportun, par cela même qu'il n'y a actuellement aucun phénomène aigu.

Si, en effet, la dysurie, la purulence, ou les douleurs augmentaient ou reparaissaient, on aurait à craindre de provoquer par l'exploration une inflammation aiguë.

Professeur G. SÉE.

Paris, 3 juillet 1870.

LA MORT DE L'EMPEREUR

(9 janvier 1873.)

C'est dans le courant de l'année 1872 que les médecins anglais se livrèrent à l'exploration que les médecins français réclamaient dès le 1^{er} juillet 1870. Ils reconnurent l'existence d'un calcul vésical et ils conclurent à un traitement immédiat.

Ce fait est tout à l'honneur de la science médicale française. En effet, trente mois auparavant, les médecins français, appelés en consultation, avaient aussi formellement que possible, et, par les seuls signes rationnels, diagnostiqué l'existence d'un calcul vésical chez l'Empereur ; ils avaient sollicité et conseillé l'exploration.

Les médecins anglais procédèrent à l'opération le 6 janvier 1873. Ils eurent recours à la méthode toute française de la lithotritie.

Des dépêches étaient expédiées de Chislehurst à M. Rouher. J'ai recueilli quelques-unes de ces dépêches. Elles ont, au même titre que la consultation du 1^{er} juillet, un caractère historique. Je crois qu'elles seront lues avec intérêt.

Lundi 6 janvier 1873.

« La deuxième opération a été faite aujourd'hui ; elle a été assez laborieuse au début ; un fragment déjà passé dans la position prostatique de la vessie bouchait l'entrée et buttait l'organe. Mais M. Thompson l'a tourné enfin et sorti avec habileté. On a encore enlevé par l'instrument lithotriteur une portion un peu plus considérable que la dernière fois. La première portion était très grosso modo évaluée à un cinquième du tout. Cela devait faire à peu près la moitié d'enlevé. Mais il se trouve que le noyau de la pierre, loin d'être très dur et formé d'oxalate de chaux, comme cela aurait pu être, est beaucoup plus friable et mou que le reste, c'est-à-dire la croûte extérieure : chance heureuse qui permet d'espérer que plus de la moitié est fait.

« A partir de la huitième heure qui a suivi la première opération, il n'y a pas eu un instant de fièvre, malgré qu'il y ait eu de grandes souffrances. Espérons qu'il en sera de même après cette deuxième séance plus laborieuse.

« Nous avons dû toutefois reculer de deux heures l'opération de ce matin ; elle devait avoir lieu à dix heures. Mais l'Empereur avait eu un frisson et un peu d'envie de vomir. Toutefois cela parut un symptôme nerveux de faible importance, relativement à la convenance de l'opération. On attendit ; tout rentra très rapidement dans l'ordre ; le malaise fut considéré comme purement nerveux et l'opération fut faite.

« Comme je vous ai dit, l'Empereur est dans l'état que vous a dit le bulletin télégraphique. Maintenant, trois heures, il vient de dormir, n'a pas de souffrances plus grandes qu'aux mêmes termes de la première opération et demande du thé. » — Baron CORVISART.

Mardi 7.

« La seconde opération a eu lieu hier lundi ; elle a eu de grands résultats, et les nuits ne présentent aucun symptôme défavorable. Tout au contraire,

nous avons lieu d'être satisfaits. » — PIÉTRI.

8 janvier.

« 3 heures. — Les phénomènes locaux sont plus intenses, mais l'état général se conserve comme hier. — PIÉTRI. »

Après avoir reçu cette dernière dépêche, M. Rouher se montrait plein de confiance dans la réussite de l'opération ; à tous les amis qui témoignaient de l'inquiétude, il disait :

« Parce que l'Empereur éprouve encore de la difficulté à uriner, ce n'est pas une raison pour se désespérer. Ce sont les derniers fragments de la pierre qui s'en vont. Dans deux ou trois jours, l'Empereur pissera comme vous et moi. »

Le lendemain, 9 janvier, une dépêche de Chislehurst annonçait à M. Rouher la mort de l'Empereur.

L'ex-ministre d'État écrivait deux jours après à un de ses amis :

« L'autopsie a démontré les terribles ravages faits dans la santé de l'Empereur par les maladies de 1866, 67 et 69. Les deux reins et l'intérieur de la vessie étaient gravement atteints. Issue du résultat de ces désordres irrémédiables, la pierre était d'ancienne et lente formation ; elle était énorme. L'esprit demeure confondu à la pensée des souffrances que ce malheureux souverain a stoïquement supportées depuis plus de dix années.

« L'Impératrice et le Prince Impérial ont été comme frappés par un coup de foudre. Leurs illusions étaient entières ; elles étaient autorisées par les phases de la maladie depuis le commencement de l'opération. La mort a été pour ainsi dire subite ; un caillot de sang au cœur et un mélange de pus au sang en avaient été le tout occasionnel⁽⁷⁾. »

Ainsi, d'après M. Rouher, ce serait à l'année 1863 qu'il faudrait faire remonter les débuts de la maladie de Napoléon III.

Les médecins qui ont soigné l'Empereur ont donné les détails suivants sur les derniers moments :

« L'Empereur, qui avait été déjà opéré deux fois à l'aide du chloroforme, fut, le soir qui précéda sa mort, à onze heures, visité par ses médecins.

« Il le fut encore à deux heures de la nuit par le docteur Conneau ; à quatre heures, par le docteur Corvisart ; à six heures par le docteur Thompson.

« Et chacun trouva Sa Majesté dormant mieux que la nuit précédente et profondément.

« Le pouls marquait de 80 à 82 pulsations.

« A neuf heures et demie, l'Empereur fut visité de nouveau par le docteur Claver. Il dormait encore et profondément. Une opération fut décidée pour midi. Le pouls était fort régulier à 84. Tout à coup, à 10 h. 25 m., l'action du cœur se suspendit, le pouls devint petit, diminua graduellement, et à 10 h. 45 m., l'Empereur rendait le dernier soupir. »

Je laisse aux praticiens le soin de décider si l'Empereur est mort des suites de l'opération ou de l'emploi immodéré du chloroforme.

La seule chose à recueillir de tout le débat qui a eu lieu à ce sujet, c'est que si l'Empereur avait été soumis à une exploration, soit en-août 1869, soit à la suite de la consultation du 1er juillet 1870, la présence de la pierre eût été constatée, et, de l'aveu de tous, vu son volume moindre et vu l'état de santé beaucoup meilleur, on aurait pu probablement l'extraire sans danger.

LA LETTRE DU BARON LARREY

(8 février 1886.)

Le 7 février 1886, le Figaro publiait la note suivante :

« Les articles si intéressants de notre collaborateur M. Darimon sur la maladie de l'Empereur Napoléon III nous remettent en mémoire un fait resté jusqu'à ce jour inédit.

« C'était en 1868 ou en 1869, au camp de Châlons, pendant les grandes manœuvres. L'Empereur s'y était rendu, comme il avait coutume de le faire. Une nuit, il fut pris de douleurs atroces dans le bas-ventre et de violentes hémorragies.

« Malgré l'intensité de ses souffrances, l'Empereur ne donna l'éveil à personne. Au lever du jour seulement, il envoya chercher son médecin, le baron Larrey, fils du célèbre chirurgien du premier Empire.

« Le docteur Larrey n'eut pas de peine à reconnaître dans ce qui venait de se passer tous les symptômes de la présence d'un calcul vésical. Et comme il se plaignait à l'Empereur de ce qu'il ne l'eut pas fait demander la nuit, lorsque la crise avait commencé : « Oh ! non, répondit Napoléon III. Vous avez

« beaucoup à faire, mon pauvre Larrey.
« Vous avez besoin de vos nuits. Et puis, je
« n'ai pas voulu jeter l'alarme. Il faut qu'on
« ignore ce qui vient de m'arriver, et vous
« allez me donner votre parole d'honneur
« que vous ne parlerez à personne, surtout à
« l'Impératrice, de ce que vous venez de
« voir. »

« Le docteur Larrey se trouva lié par la parole donnée. S'il avait pu parler, qui sait ce qui serait arrivé. Une opération libératrice était possible alors. Peut-être s'y serait-on décidé. En tout cas, le diagnostic eût été forcément fixé et l'on n'eût certainement pas, deux ans plus tard, engagé une guerre terrible, alors que le souverain portait-dans la vessie un calcul énorme. »

le docteur Larrey a cru devoir rectifier les faits relatés dans cette note ; il a écrit la lettre suivante au rédacteur en chef du Figaro :

Paris, le 8 février 1886.

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« J'ai lu hier soir, dans le Figaro du jour, une note qui me touche personnellement, à propos des articles de M. Darimon sur la Maladie de l'Empereur Napoléon III.

« Le fait mentionné dans cette note est assez exact, mais la date réclame une rectification utile. Ce ne fut pas en 1868 ou 1869, ce fut dès 1865, que l'Empereur me fit appeler auprès de lui, un matin, au camp de Châlons, où j'avais l'honneur de l'accompagner chaque année. Il avait éprouvé, dans la nuit, des accidents dont les signes, bien exposés par lui-même, révélaient

absolument pour moi, comme c'eût été pour tout autre chirurgien, les symptômes de la pierre dans la vessie. La constatation du diagnostic restait seulement à faire par la sonde ou le cathétérisme.

« Quant à de violentes hémorragies, énoncées par le journal, il n'en était pas question.

« Je priai vainement l'Empereur de se soumettre, dans le délai le plus rapproché possible, à une exploration que je considérais comme nécessaire. Il n'y voulut point consentir et me recommanda même, de la manière la plus formelle, de ne parler, jusqu'à nouvel ordre, de ces accidents à personne sans exception. Je dus me conformer à sa volonté, sans qu'il eût besoin de ma parole d'honneur pour lui garantir le secret médical.

« Mais, l'année suivante, survinrent de nouveaux accidents analogues aux précédents, et divers praticiens furent appelés auprès de l'auguste malade, sans que je le fusse avec eux, pas plus que je ne l'ai été dans les consultations ultérieures.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, avec ces simples renseignements, mes civilités bien empressées.

« Baron LARREY. »

Cette lettre de M. le docteur Larrey vient en confirmation de la consultation du 1^{er} juillet 1870. Aussi a-t-elle produit, lors de sa publication, une émotion profonde dans l'opinion publique.

L'existence d'un calcul vésical aurait pu être constaté non seulement en 1865, mais dans les années antérieures, si l'Empereur avait été soumis à des investigations intelligemment dirigées.

D'après la lettre de M. Rouher, que j'ai citée précédemment, les premiers symptômes se seraient manifestés en 1863. Les médecins anglais appelés en 1873 à opérer l'auguste malade faisaient remonter l'origine de l'affection dont il souffrait à huit ou dix années.

Un fait vient à l'appui de ces calculs.

En 1864, lors d'un voyage fait en Suisse par la famille impériale, plusieurs des personnes qui accompagnaient l'Empereur et l'Impératrice furent victimes d'un cruel accident. La princesse Anna Murat et la lectrice de l'Impératrice, M^{lle} Bouvet (aujourd'hui M^{me} Carette), furent fort maltraitées et coururent les plus grands dangers. L'Empereur prolongea son séjour en Suisse. On vit, dans cette circonstance, un sentiment de

bienveillante commisération de la part du souverain pour les charmantes et intéressantes blessées.

Là, n'était point la vérité. Napoléon III avait été tout à coup en proie à une crise qui ne laissait aucun doute sur le siège du mal. Des hématuries violentes s'étaient déclarées. Des médecins avaient été appelés et avaient recommandé le repos le plus absolu.

Une amélioration s'étant produite, l'Empereur avait pu rentrer France au bout de trois semaines.

C'est l'existence d'une pierre dans la vessie qui a rendu l'usage des eaux de Vichy si préjudiciable à la santé de Napoléon III.

« Vainement, a dit avec raison, M. le docteur Constantin James, l'Empereur demanda aux eaux de Vichy un soulagement qu'elles devaient d'autant moins lui procurer qu'elles agissaient au contraire dans le sens du mal, en augmentant le volume du calcul par l'addition de nouvelles couches. »

L'action désastreuse des eaux de Vichy devint, en 1867, si évidente qu'on dut brusquement interrompre le traitement et que l'Empereur rentra à Saint-Cloud sans avoir pu achever sa cure.

Malheureusement l'Empereur ne croyait ni à la médecine ni aux médecins. La plupart du temps, il s'en remettait soit au docteur Conneau, qui avait plus de dévouement que d'expérience médicale, soit aux médecins de quartier des Tuileries, qui ne voyaient dans les symptômes les plus graves que des indispositions passagères et qui se contentaient de prescrire de simples palliatifs.

Ce qui contribuait à accroître le scepticisme de Napoléon III à l'endroit de la science médicale, c'est que les médecins qui le soignaient ne s'entendaient pas entre eux sur la nature de sa maladie. Les uns croyaient à des accidents goutteux ; les autres mettaient en avant l'existence d'un vieux catarrhe vésical.

Il paraît que ces dissidences se produisirent lors de la consultation du 1^{er} juillet 1870. Il fallut l'évidence des faits pour que les sommités médicales appelées à donner leur avis se réunissent dans un sentiment commun et se décidassent à conclure en faveur d'un sondage à titre d'exploration.

Cette consultation du 1^{er} juillet 1870 prouva du reste que l'Empereur avait tous les organes parfaitement sains. A part la lésion de la vessie, on ne

découvrit chez4ui aucun germe morbide.

L'opération, si elle s'était effectuée dans un temps utile, et si surtout on y avait procédé avec moins de précipitation que n'en ont mis les praticiens anglais, aurait donc été couronnée d'une réussite complète.

Ce n'était pas seulement le docteur Conneau qui avait reçu la confiance de la situation où se trouvait l'Empereur. Un médecin qui l'accompagnait à l'armée avait été mis au courant des résultats de la consultation par un des médecins consultants et avait reçu des instructions pour le cas où des accidents graves se seraient déclarés. Il avait même, dit-on, emporté une trousse d'instruments destinés à une opération urgente, si elle avait été jugée indispensable.

Comme tous ses collègues, ce médecin se renferma dans le secret professionnel.

FIN

1 Voir l'appendice n° I.

2 Voir l'appendice n° II.

3 Andréas Mémor. L'Allemagne nouvelle.

4 Voir l'appendice n° III.

5 Page 331.

6 Il n'est pas inutile de rappeler en quels termes énergiques le prince Napoléon, dans le conseil tenu à Châlons, le 17 août 1870, caractérisait la position équivoque dans laquelle se trouvait l'Empereur. « Pour cette guerre, disait le Prince, vous avez abdiqué, à Paris, le gouvernement ; à Metz, vous venez d'abdiquer le commandement. A moins de passer en Belgique, il faut que vous repreniez l'un ou l'autre. Pour le commandement, c'est impossible. Pour le gouvernement c'est difficile et périlleux, car il faut rentrer à Paris. Mais que diable, si nous devons tomber, au moins tombons comme des hommes ! » Quant aux circonstances qui empêchèrent le retour de l'Empereur à Paris, ils appartiennent à l'histoire et tous le monde les connaît. — A. D.

7 Les Bonapartistes sous la République, par Jules Richard. Un vol. in-18.

La maladie de l'Empereur : avec des pièces et des documents nouveaux

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6507201p>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans... Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les

caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format ePub (*electronic publication* ou « publication électronique »), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr